LA FUGUE
DU FOYER FAMILIAL À L'ADOLESCENCE

Québec

86-01962/

LA FUGUE

DU FOYER FAMILIAL À L'ADOLESCENCE

LA FUGUE

DU FOYER FAMILIAL À L'ADOLESCENCE

Québec

Recherche: Gabriel Lord

Texte: Gabriel Lord
Camille Messier

Cette édition a été produite
par la Direction générale des
publications gouvernementales

ISBN-2-550-1144-67-1 (pour l'édition gratuite)
ISBN-2-551-09093-8 (pour l'édition vendue)
Dépôt légal — 3e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
© Gouvernement du Québec

Table des matières

Introduction VII

Chapitre I — Cadre théorique et méthodologique

L'objet de l'étude 1

La méthodologie 1

Chapitre II — Revue des définitions du concept de fugue

Le statut social de l'adolescent: son évolution historique 3

Analyse des définitions relevées dans la littérature 4

Chapitre III — Revue des facteurs explicatifs de la fugue

Les facteurs psychologiques 10

Le facteur « goût de l'aventure » 14

Les facteurs interactionnels — situationnels: dans la famille 15

Les facteurs interactionnels — situationnels: dans le milieu scolaire 22

Les facteurs interactionnels — situationnels: entre jeunes 25

Les facteurs sociologiques 28

Conclusion 34

Chapitre IV — L'intervention auprès des fugueurs

L'expérience américaine et le « Runaway Youth Act » de 1974 35

Une philosophie pour l'intervention 38

L'intervention et les types de fugueurs 39

L'intervention de type psychothérapeutique 43

L'intervention auprès de la famille 44

L'intervention structurelle et communautaire 47

La recherche dans ce domaine 50

Conclusion 51

Conclusion 53

Une définition 53

Les facteurs explicatifs de la fugue 53

L'intervention auprès des fugueurs 53

Le phénomène de la fugue au Québec 55

Liste des tableaux

Tableau I: Application de la grille de Walker (1975) aux différentes définitions du concept de fugue relevées dans la littérature 5

Tableau II: Inter-relation des facteurs explicatifs de la fugue d'un adolescent de son milieu familial 7

Tableau III: Typologie de Miller *et al.* (1980) d'une population de fugueurs 40

Introduction

Le phénomène de la fugue juvénile surprend par l'ampleur qu'il peut atteindre à certains moments, par la complexité et l'interaction des différents facteurs qui lui sont reliés ainsi que par les répercussions sociales qu'il entraîne. En effet, le processus qui amène un adolescent à fuir son foyer familial implique un ensemble de facteurs personnels, familiaux et sociaux. De plus, la fugue juvénile a un impact direct non seulement sur l'entourage immédiat du jeune, mais aussi sur les instances sociales responsables de l'éducation et de la protection de la jeunesse. Quand le nombre des fugues monte en flèche à un moment donné, dans une société donnée, le phénomène entraîne des répercussions sociales importantes.

L'intérêt que nous portons à cette problématique s'est concrétisé dans la rédaction d'un essai, à partir d'une revue de la littérature sur le sujet; ce cahier en est la synthèse. Nous déplorons la rareté des références à des ouvrages de langue française, mais la littérature qui nous a été accessible sur ce sujet venait presque uniquement des États-Unis. La fugue juvénile fut, en effet, l'objet d'une abondante littérature dans ce pays pendant les années soixante et, plus particulièrement, pendant la période du « Flower Children », car elle était alors devenue un sujet d'inquiétude généralisée à toutes les couches de la société. Deux autres périodes ont suscité des écrits sur ce sujet: la crise économique des années trente et le deuxième conflit mondial. Ces trois périodes apparaissent comme d'importants moments de l'histoire du phénomène de la fugue juvénile aux États-Unis puisqu'on les dit marquées d'« épidémies » de fugues de jeunes.

Le problème a atteint des proportions alarmantes principalement au cours des années soixante; il a continué depuis à susciter l'inquiétude de la population. Justice et Duncan (1976) rapportent que parmi les jeunes Américains qui ont entre 12 et 17 ans, un sur dix a fugué au moins une fois du foyer familial; de plus, 2,8% des garçons et 2,6% des filles l'auraient fait plus d'une fois. Une autre étude menée auprès d'élèves du secondaire par Miller *et al.* (1980) mentionne que 13% des sujets étudiés ont déjà fugué de chez eux, et qu'un autre 20% y a déjà songé. Ces données expliquent l'intérêt grandissant des intervenants sociaux pour cette problématique.

Nous souhaitons que des recherches soient aussi entreprises au Québec pour situer et comprendre ce problème social, car nous savons que les fugues sont nombreuses aussi bien ici qu'ailleurs et que ce phénomène inquiète les parents, les enseignants et les intervenants sociaux et judiciaires.

Chapitre I
Cadre théorique et méthodologique

L'objet de l'étude

L'objet de ce document est la fugue du foyer familial par des mineurs. Nous cherchons une réponse aux trois questions suivantes:

1- Parmi les définitions qui ont cherché à mieux cerner le concept de la fugue, laquelle nous paraît la plus pertinente?

2- Quels sont les principaux facteurs explicatifs de ce phénomène?

3- Parmi les suggestions des auteurs, lesquelles nous paraissent les plus susceptibles d'améliorer notre approche de cette problématique et nos interventions auprès des fugueurs?

La méthodologie

Notre recherche fut orientée par trois revues de la littérature américaine sur ce sujet, l'une datant de 1973 et les deux autres de 1975. Une d'entre elles a été subventionnée par le « Department of Health, Education and Welfare », chargé de la mise en application d'une législation américaine spéciale sur la fugue des adolescents: le « Runaway Youth Act (1974) ». De tous les écrits mentionnés par ces trois revues de littérature, nous avons pu retracer 85 articles ou livres à l'Université Laval et à l'Université de Montréal.

La littérature disponible est plus ou moins abondante selon les trois époques de l'histoire américaine récente qui furent marquées de véritables « épidémies » de fugues d'adolescents:

- 5 des 85 écrits (5,9%) concernent les années trente,
- 8 des 85 écrits (9,4%) concernent le temps de la guerre 39-45 et les années qui suivirent,
- 72 des 85 articles ou livres (84,7%) ont été écrits depuis les années soixante jusqu'à nos jours.

L'ampleur du phénomène a entraîné une législation spéciale, le « Runaway Youth Act » en 1974, qui fut précédée et suivie d'une période très fertile en recherches sur ce sujet.

Chapitre II
Revue des définitions du concept de fugue

D'après les auteurs consultés, pour bien comprendre le phénomène de la fugue des adolescents, il faut d'abord situer l'évolution historique du statut social de l'adolescent américain (et québécois, ajoutons-nous).

Le statut social de l'adolescent: son évolution historique

Les travaux de Lipschutz (1977), Gordon (1974) et Miller *et al.* (1980) présentent certains faits historiques démontrant que les attitudes et les mentalités ont évolué de façon régressive et répressive quant à la place de l'adolescent dans la société américaine. Au fil des ans, pour assurer une meilleure protection sociale à la jeunesse, des réformes législatives sont venues modifier grandement le statut et les rôles des mineurs dans la société.

À la fin du XIX[e] siècle, avec le développement des sciences sociales, l'adolescence est définie comme « une période de maturation biologique accélérée n'ayant pas son équivalent au plan social » (Gordon, 1974, p. 40). Cette nouvelle perception vint appuyer et légitimer la mise en place de réformes socialement contraignantes pour les jeunes.

Avant la révolution industrielle, l'adolescent était un travailleur agricole dans sa famille ou ailleurs, ou encore, il était apprenti. Au début de la révolution industrielle, l'embauche des enfants était courante dans les usines, ce qui leur procurait une certaine indépendance économique précoce et une liberté d'action relative, leur statut social se comparant alors à celui de jeunes adultes. L'insuffisance des revenus parentaux obligeait d'ailleurs les enfants à travailler, même si plusieurs employeurs se montraient insatisfaits de la capacité productive de ceux-ci. L'État en vint à légiférer pour forcer les enfants à quitter le marché du travail et il rendit la fréquentation scolaire obligatoire. Peu à peu, la période de fréquentation scolaire obligatoire s'est allongée. La famille conservait ainsi son rôle d'unité première de contrôle social des adolescents comme des enfants plus jeunes, fonction qu'elle avait failli perdre au moment de l'essor industriel.

Bientôt, dans le but humanitaire de ne plus présenter de jeunes devant les tribunaux pour adultes et pour faire sortir les jeunes

délinquants des prisons pour délinquants adultes, l'État créa un système de justice parallèle réservé aux jeunes, ce qui eut pour conséquence de consolider son emprise sur la jeunesse. Ainsi, l'arrivée de la criminologie vint légitimer l'intervention grandissante de l'État auprès des mineurs et influença les perceptions et attitudes de la société face à la délinquance juvénile. L'État se donnait un rôle d'agent de contrôle des jeunes délinquants, remplaçant leurs familles jugées inaptes à les socialiser.

Une nouvelle catégorie de délits fut créée par le système de justice juvénile, les « offenses statutaires ». Ces dernières étaient liées à des comportements admis pour l'adulte mais non tolérés pour les mineurs. Ainsi, un mineur devenait passible de sanctions légales s'il tentait de vivre et de travailler hors de la surveillance de ses parents ou d'un adulte autorisé.

C'est donc à partir de l'évolution du statut social de l'adolescent dans la société — effet direct de mesures par ailleurs humanitaires — que plusieurs auteurs expliquent comment le fait de fuir délibérément sa famille est devenu un comportement juvénile inacceptable légalement et socialement: le fugueur est maintenant passible d'être traduit devant un tribunal pour jeunes et confondu avec les jeunes délinquants.

Analyse des définitions de la littérature

De la littérature étudiée, vingt-cinq définitions furent recensées puis soumises à une grille d'analyse construite par Walker (1975). Les éléments conceptuels retenus sont présentés au tableau I.

L'analyse de ce tableau montre que les éléments conceptuels utilisés pour définir le concept de fugue varient souvent selon les auteurs; leur choix de certains éléments semble parfois davantage lié à un objectif de description d'un échantillon qu'à une recherche de conceptualisation d'un comportement. Quatre des dix éléments conceptuels de Walker servent vraiment à définir la fugue. Ils visent:

- à préciser que le milieu social quitté est le foyer familial (toutes les définitions, soit 25 cas),
- à distinguer les fugueurs des autres sous-groupes de jeunes ayant quitté la maison (18 cas),
- à limiter le phénomène aux seuls adolescents (12 cas),
- à établir un critère de temps minimal pour parler de fugue (10 cas).

La définition découlant de cette analyse pourrait donc se formuler ainsi: la fugue est l'abandon du foyer familial, par un mineur, pour au

Tableau I

Application de la grille de Walker (1975) aux différentes définitions du concept de fugue relevées dans la littérature

Auteurs des définitions et date de leur utilisation	Âge du sujet	Absence d'autorisation parentale à quitter le foyer	Caractéristiques psychologiques du fugueur	Signalement au registre des personnes disparues	Identification par une instance judiciaire	Conscience de causer un impact sur la famille	Durée de la fugue	Milieu fui (cadre social)	Destination	Récidive (antécédent de fugue)
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
Ambrasino (1971)	X	X						X		
Armstrong (1937)	X	X			X			X		
Brennan (1975)		X					X	X		
Deisher (1975)	X	X						X		
Elenewski (1974)		X	X			X	X	X		
Foster (1962)							X	X		
Goldmeier et Dean (1973)		X						X		
Gordon (1978)	X	X						X		
Gottlieb et Chatfetz (1977)								X		
Gullotta (1978)						X	X	X		
Hildebrand (1963)	X	X		X				X		
Homer (1973)	X	X						X		
Howell, Emmons, Frank (1973)	X							X		
Jenkins et Stahle (1972)		X	X				X	X		
Joos, Debuyst, Sepulchre-Cassiers (1970)	X		X		X		X	X		
Leventhal (1963)	X	X						X		X
Miller *et al.* (1980)	X	X						X		
Moses (1978)		X						X		
Reimer (1940)			X				X	X		
Robey (1969)		X					X	X		
Robins (1958)		X					X	X		
Robins et O'Neal (1959)	X	X		X	X		X	X		
Runaway Youth Act (1974)	X	X						X		
Shellow *et al.* (1967)						X		X		
Suddick (1973)		X						X		
TOTAL	12	18	4	2	3	3	10	25	0	1
Ordre de la fréquence d'utilisation des éléments	3e	2e	5e	8e	6e	6e	4e	1er	10e	9e

moins une nuit, sans autorisation parentale. Ajoutons que la fugue implique que l'adolescent s'est soustrait volontairement à la surveillance du détenteur de l'autorité parentale.

Les autres éléments conceptuels de la grille d'analyse de Walker sont très exceptionnellement utilisés dans les définitions étudiées.

Tableau II

Inter-relation des facteurs explicatifs de la fugue d'un adolescent de son milieu familial

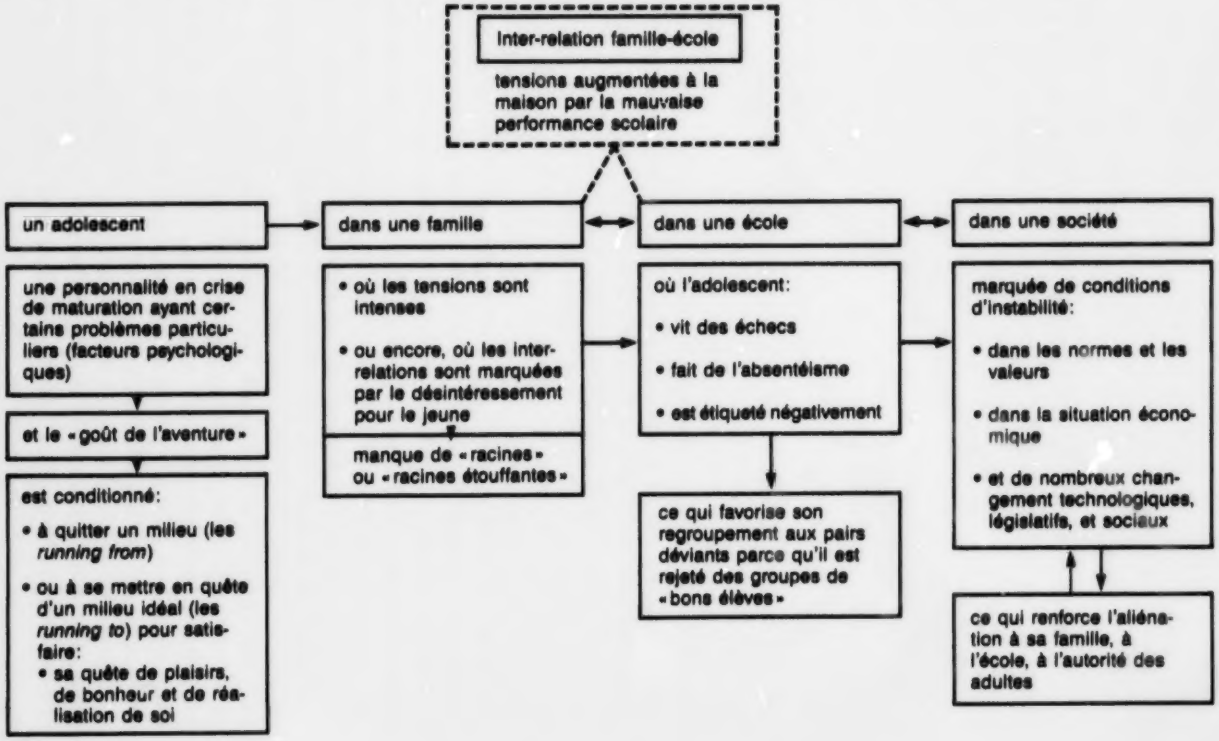

Chapitre III
Revue des facteurs explicatifs de la fugue

La grille d'analyse des facteurs explicatifs de la fugue utilisés pour cette partie de notre essai regroupe quatre classes de facteurs:

— les facteurs psychologiques,
— le « goût de l'aventure »,
— les facteurs interactionnels — situationnels:
dans la famille,
dans le milieu scolaire,
entre pairs,
— les facteurs sociologiques.

Une pluralité de facteurs explicatifs est reconnue, ce qui est très certainement relié, du moins en partie, à la diversité des échantillons de fugueurs étudiés. Ainsi, des auteurs se sont intéressés aux cas de fugueurs traduits devant la cour juvénile pour leur fugue, d'autres les ont retracés après un placement en centre de réhabilitation pour jeunes délinquants, d'autres encore, dans des refuges pour fugueurs, dans la rue, dans des cliniques pédo-psychiatriques, dans des centres de distribution de services sociaux; quelques-uns ont fait leur recherche dans les écoles, etc. Des jeunes avaient seulement rêvé de partir, d'autres avaient fugué une fois, plusieurs avaient récidivé, et certains avaient même adopté le nomadisme comme mode de vie. Les conclusions des études ne peuvent qu'être fortement influencées par le milieu où elles ont été menées et les sujets qui y ont été rencontrés.

Certains facteurs explicatifs de la fugue sont présentés davantage comme des « événements précipitants » en interaction avec des facteurs plus profonds: ils sont considérés comme les symptômes d'une situation devenue intolérable, ils montrent que le seuil de tolérance a été atteint, ils sont la goutte qui fait déborder le vase.

Ces événements peuvent être: une dispute sur « l'heure de rentrée » à la maison, l'interdiction de fréquenter certains amis ou d'avoir un(e) amoureux(euse), la crainte d'être puni, l'appréhension d'une dispute avec les parents, une forte querelle avec les parents, une crise dans la famille, une querelle entre les parents, l'arrivée d'un(e) nouveau (nouvelle) compagnon (compagne) du père ou de la mère, la naissance d'un nouvel enfant, le désintérêt pour un événement important pour le jeune, l'annonce d'une punition jugée injuste ou trop sévère, etc.

Beaucoup de fugues se réaliseraient lors d'une punition, nous apprend Foster (1962).

De la littérature passée en revue, un consensus se dégage pour expliquer la fugue non pas par un facteur causal unique, mais par une pluralité de facteurs interagissant les uns sur les autres, et créant un effet « boule-de-neige » qu'un événement précipitant va actualiser.

1. Les facteurs psychologiques

Plusieurs auteurs qui ont étudié la fugue se sont demandé si des facteurs psychologiques étaient déterminants pour entraîner ce comportement. Ils questionnent les auteurs qui les ont précédés et ils font leurs propres recherches, en se demandant si la fugue peut être expliquée comme le symptôme d'une psychopathologie, ou encore, si on peut esquisser un profil psychologique propre au fugueur.

A. Les années trente

Dès les premières études reliées à la vague de fugues des années trente, les auteurs précisent qu'on ne peut parler de psychopathologie pour tous les fugueurs, et qu'il faut d'abord distinguer entre ceux qui en sont à une première tentative, ceux qui vont récidiver et ceux qui vont adopter le nomadisme comme mode de vie.

Ainsi, Lowrey (1941) fit une étude à partir d'un échantillon de nomades entre les années 1935 et 1939; il conclut que leur fugue ne peut être l'expression d'un trouble névrotique, du moins pour la plupart d'entre eux. Il reconnaît, cependant, que des troubles de personnalité sont possibles chez les fugueurs chroniques et les nomades et, pour certains cas plus graves, il conclut à des tendances paranoïaques associées à des traits schyzophréniques.

D'après Riemer (1940), les fugueurs chroniques souffrent souvent d'un grave désordre narcissique et présentent des troubles graves du caractère, ce qu'il n'a pas rencontré chez les fugueurs à leur première tentative de fugue. Il ajoute, toutefois, que sa recherche ne lui permet pas de découvrir ce qui influence les uns à récidiver quand la plupart des autres vont en rester à une seule fugue.

Pour sa part, Rosenheim (1940) explique les fugues répétitives par la non-résolution du complexe d'Oedipe réactivé à l'adolescence.

Armstrong (1937) conclut que la population fugueuse de New York est formée en majorité de jeunes immigrants de classe sociale économiquement défavorisée et que la fugue est, dans leur cas, une réaction considérée comme psychonévrotique bien qu'elle exprime un réflexe d'autoprotection; ces jeunes fuyaient des conditions misérables de vie

et ils avaient souvent été victimes de violence parentale. À partir d'un échantillon de jeunes qui avaient fugué entre 1924 et 1929 et dont environ la moitié furent retracés 30 ans plus tard, les études de Robins (1958) et Robins et O'Neal (1959) ont démontré une forte corrélation entre un comportement de fugue durant l'enfance et des troubles d'adaptation sociale à l'âge adulte.

B. La Seconde Guerre mondiale

Les facteurs psychologiques ne sont pas retenus par les auteurs qui ont étudié l'épidémie de fugues et d'errance chez les jeunes Américains de cette époque.

C. Les années soixante à nos jours

Les auteurs qui ont étudié la fugue juvénile depuis les années soixante jusqu'à nos jours, de même que ceux qui ont étudié ce comportement durant les années trente, se sont demandé si le fugueur présentait une psychopathologie particulière. Comme ceux qui les ont précédés, certains auteurs répondent « non », d'autres « oui », mais la plupart disent que « ça dépend »...et qu'il faut distinguer les fugueurs entre eux. Nous verrons d'abord la position de ceux qui disent ne pas trouver de pathologie chez le fugueur, puis celle des auteurs qui affirment avoir rencontré une forme de pathologie.

a) Maturation, crise d'adolescence et autoprotection

Plusieurs auteurs relient la fugue de l'adolescent aux processus normaux de maturation physiologique et psychologique de l'adolescence, perçue comme une période difficile à vivre en raison des perturbations qu'elle suscite dans l'équilibre acquis jusque là. Au lieu de crise d'adolescence, Hiatt et Spurlock (1970) utilisent plutôt l'expression crise de maturation; pour eux, la fuite du foyer familial peut être considérée comme une tentative louable de résolution de cette crise. Cette façon d'envisager la fugue rejoint, entre autres, celle de Goldmeier et Dean (1973), Kaufman *et al.* (1969), Howell *et al.* (1973).

Joos *et al.* (1965) relient la fugue juvénile à l'incapacité du jeune d'atteindre un niveau satisfaisant d'intégration de ses besoins nouveaux aux exigences du milieu et ils considèrent ces adolescents en état de crise existentielle. Levinson et Mezei (1970) et Bassis (1972) parlent d'un vécu vide de sens. Miller (1973) considère la fugue comme une sorte de rite pubertaire exprimant le besoin de l'enfant de démontrer à ses parents qu'il est plus apte à diriger sa vie qu'ils ne le pensent.

Stierlin (1973) parle du processus de maturation qui comporte une réactivation des conflits oedipiens et préoedipiens susceptibles d'augmenter les conflits dans la relation parents-enfant, de compliquer les rapports du jeune avec ses pairs, et de créer une situation de crise conduisant à une fugue.

Plusieurs autres auteurs relient aussi la fugue à l'affirmation de besoins psychologiques nouveaux, propres à l'adolescence. Parmi ces besoins nouveaux, Blood et D'Angelo (1974) citent: l'acceptation parentale, la réalisation de soi, la reconnaissance en tant qu'individu, l'affection, l'appartenance et la conformité aux pairs, et la poursuite de buts respectables. L'insistance est surtout mise sur l'expression du besoin d'autonomie ou de participation du jeune aux décisions qui le concernent, de même que sur le besoin d'élargir son espace social par sa recherche de figures idéales différenciées des parents.

Pour les filles qui fuient une situation incestueuse, la fugue est présentée comme une réaction d'autodéfense et d'autoprotection (Wylie et Weinreb, 1958, Robey *et al.*, 1963).

b) Facteurs psychologiques plus négatifs

Rosenwald et Mayer (1967) voient la fugue comme une tentative prématurée d'atteindre l'indépendance, une solution négative à des conflits, ce qui comporte une part d'autodestruction et présente des conséquences néfastes.

La réactivation des pulsions à l'adolescence est un thème souvent mentionné dans la littérature sur la fugue; ainsi, pour Weinreb et Counts (1960), ces jeunes se sentent à la merci de leurs pulsions agressives et sexuelles. D'autres auteurs parlent aussi de déficience sur le plan des mécanismes régulateurs de pulsions (Foster, 1962; Homer, 1973; Leventhal, 1963, 1964).

Leventhal (1963) et Elenewski (1974) notent, chez les fugueurs, une déficience du contrôle externe du comportement; ils fuient de peur de perdre tout contrôle environnemental et de voir leur ego complètement annihilé. Cette opinion rejoint celle de certains autres auteurs pour qui les fugueurs ne semblent pas pouvoir supporter la moindre contrainte, qu'elle soit interne ou externe (Bassis, 1972; Ambrasino, 1971; Homer, 1973).

Bien que la « faible estime de soi » et la « difficulté à s'accepter soi-même comme on est » puissent être considérées comme des émotions et impressions normales à l'adolescence, plusieurs des auteurs consultés notent qu'elles sont exagérées chez le fugueur, qui a une image très négative de lui-même, image marquée par l'impuissance

(Leventhal, 1964; Wolk et Brandom, 1977; Shinohara et Jenkins, 1967; Jenkins, 1969, 1971). D'après Levinson et Mezei (1970), la faible estime de soi des fugueurs semble susciter des réactions exagérées au stress, à la critique ou à l'échec: étant donné la fragilité des forces du moi, la fuite pourrait être la seule solution pour protéger au moins ce qui reste de leur propre estime.

Ambrasino (1971) et Goldmeier et Dean (1973) soulignent surtout la méfiance du fugueur envers les adultes et toutes les figures d'autorité, ce qui n'exclut pas, à leur avis, la possibilité du fugueur d'établir une relation de confiance avec des pairs, bien que d'autres le décrivent comme solitaire, détaché et indifférent (Tsubouchi et Jenkins, 1969; Jenkins, 1971; Levinson et Mezei, 1970; Elenewski, 1974; Bassis, 1972; Lemay, 1973).

Plusieurs auteurs ont aussi parlé de la fugue des adolescents en termes d'*acting out*. Rosenwald et Mayer (1967) affirment que la fugue amorce un cycle continu d'*acting out* qui ne mène qu'à un manque de réalisation de soi et à davantage d'*acting out*. Dunford et Brennan (1976) considèrent aussi la fugue comme un comportement de ce type, de même que Goldberg (1972), Levinson et Mezei (1970), Leventhal (1964) et Bassis (1972).

Le profil psychologique plus négatif que les auteurs de cette période brossent du fugueur comprend donc un ou plusieurs des traits suivants:

— anxiété due à la réactivation de la situation oedipienne,
— déficience du système de contrôle interne sur les pulsions et du système de contrôle externe sur le comportement,
— exagération de la faible estime de soi, de la difficulté à s'accepter soi-même et du sentiment d'impuissance qu'on rencontre chez un bon nombre d'adolescents,
— méfiance envers l'adulte et toutes les figures d'autorité,
— certaines difficultés dans les relations avec les pairs.

c) Facteurs psychopathologiques

Jenkins (1969, 1971) constate que des fugueurs présentent des troubles sérieux du comportement non encore fixés dans la personnalité, à cause de leur jeune âge, mais susceptibles de le devenir. Il associe ces fugueurs aux mésadaptés de type non agressif, leur trouve de l'immaturité émotionnelle, de la frustration dans leur relation avec leur mère et des difficultés d'identification masculine (il a étudié des garçons fugueurs).

Le diagnostic de Shellow *et al.* (1967) est plus sombre puisqu'il reconnaît que les fugueurs chroniques peuvent souffrir d'une

psychopathologie. De même, les études de Shinohara et Jenkins (1967) et de Tsubouchi et Jenkins (1969) concluent à davantage de psychopathologie chez les fugueurs que chez les délinquants. Pour Leventhal (1963), le fugueur chronique tend vers une sévère psychopathologie et présente un mode de fonctionnement prépsychotique. De son échantillon de fugueurs, Bassis (1972) conclut que 80% développaient une tendance vers la sociopathologie et que 8% étaient déjà psychotiques ou prépsychotiques.

Les articles de Lemay (1973), Hiatt et Spurlock (1970), Goldberg (1972) et Jenkins et Stahle (1972), qui ont rapporté des cas de nomades chroniques, tendent à confirmer une certaine continuité entre la fugue à l'enfance ou à l'adolescence et le nomadisme adulte.

Présentant d'abord un trouble de comportement à sa première fugue, une personne peut donc évoluer vers la pathologie, le diagnostic montrant plus tard des troubles graves de la personnalité.

2. Le facteur « goût de l'aventure »

Ce facteur explicatif de la fugue est cité par des auteurs de chacune des périodes étudiées et vient compléter le profil du fugueur.

A. Les années trente

Dans son étude portant sur 3 352 garçons enregistrés au bureau du « Federal Transient Service » à Los Angeles, Outland (1938) affirme que 23,9% d'entre eux disent avoir fugué principalement par attrait de l'aventure: ils voulaient voir du pays, s'ennuyaient dans leur communauté, avaient envie de vivre l'expérience d'un camp pour nomades, avaient le goût de rendre visite à leur parenté, etc. Selon Outland, la plupart de ces fugueurs auraient investi leur goût de l'aventure dans d'autres activités si les conditions économiques de l'époque avaient été moins rigoureuses.

B. La Seconde Guerre mondiale

Pour Skinner et Nutt (1944), la quête de l'aventure est un motif fréquemment rencontré chez les jeunes fugueurs et errants de cette époque de guerre: c'est ce que ces auteurs associent à des conditions de vie misérables et au désoeuvrement des jeunes qui étaient surtout à la recherche d'un emploi et étaient très attirés par les centres industriels de production d'équipement militaire.

Wattenberg, qui a étudié l'après-guerre (1956), est frappé d'étonnement lorsqu'il se rend compte que sur 575 garçons fugueurs, 124

(22%) affirment que la principale raison de leur fuite du foyer est la quête d'aventure et l'affirmation de leur indépendance.

C. *Les années soixante*

Kaufman, Allen et West (1969) concluent de leur étude sur des fugueurs regroupés à San Francisco que ces jeunes s'inspiraient d'un mythe alors largement répandu par les mass media, se disant à la recherche d'un monde idéal où les problèmes de l'adolescence n'auraient plus cours.

Ambrasino (1971) parle de jeunes fugueurs de la classe moyenne qui disaient se mourir d'envie d'expérimenter des activités différentes de leur routine habituelle; il relie ce phénomène à la période de l'adolescence et à la recherche d'une identité propre.

Homer (1973) parle des *running to*, ces fugueurs qui sont moins en fuite d'un milieu qu'en quête d'un milieu idéal, en quête d'une vie de plaisirs et à la recherche d'un groupe où tous les comportements interdits au foyer leur seraient permis.

Brennan *et al.* (1978) s'opposent à ce que l'on considère ces pourchasseurs de plaisirs comme des personnes saines qui s'épanouissent ainsi. Ils ne nient pas que, pour certains jeunes, la fugue puisse être due à une maturation accélérée ou à une poussée d'indépendance, ni que, pour d'autres, la fugue soit une réaction à des parents trop contraignants et trop sévères, ou même à ces deux facteurs simultanément. Mais ils se demandent si ce besoin excessif de plaisirs, menant à des fugues répétées, ne pourrait pas être plutôt un symptôme du désoeuvrement, de l'agitation, de l'ennui et de l'isolement qui caractérisent souvent les gens aux prises avec un problème d'identité ou qui présentent des patrons relationnels inadéquats. Pour ces auteurs, il semblerait qu'une certaine proportion de fugueurs de ce type devrait relever plutôt de la psychopathologie.

3. Les facteurs interactionnels — situationnels: dans la famille

La famille est l'institution sociale qui marque le plus profondément le développement de la personnalité. Jusqu'à tout récemment, et pour la grande majorité des personnes, elle était d'ailleurs le seul milieu de développement durant la petite enfance. Depuis peu cependant, avec l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, la famille n'occupe plus ce rôle à elle seule et l'éducation, même celle de la petite enfance, est très largement devenue une éducation dite partagée. Ce phénomène social est toutefois assez récent et les auteurs

consultés sur la fugue n'en parlent pas: ils se situent plutôt dans le contexte plus traditionnel du rôle de la famille.

Sur le plan psychologique, la famille est perçue comme le moule des orientations fondamentales de la personnalité de celui qu'elle élève, pour qui elle remplit la fonction de répondre à ses besoins fondamentaux pour sa survie, son bien-être et son développement à tous les niveaux. Sur le plan social, l'institution familiale a la responsabilité de la socialisation de la personne pour qu'elle se développe en accord avec les moeurs, valeurs et normes représentatives du vécu collectif.

À peu près tous les auteurs relient la fugue d'un adolescent à des problèmes familiaux dus à l'atmosphère familiale, à la qualité de la réponse aux besoins ou aux inter-relations dans ce milieu. Cependant, certains fugueurs n'ont pas de problèmes familiaux et font exception; ce qui montre bien qu'un seul facteur ne peut être explicatif de la fugue et qu'il s'agit davantage d'une pluralité de facteurs inter-reliés les uns aux autres.

A. Les années trente

De son étude portant sur des jeunes qui ont fugué entre 1935 et 1939, Lowrey (1941) conclut que, pour la majorité de ces adolescents, la fugue est une réaction simple et primitive à une situation familiale inconfortable: ils ressentent du rejet, ils souffrent de surprotection parentale ou de négligence psychologique, ils sont frustrés dans leurs aspirations par des parents qui rejettent les ambitions de l'enfant pour le forcer à accepter les leurs, ou encore, la relation parents-enfant est ouvertement marquée d'hostilité. Ces fugueurs étaient, à son avis, surtout à la recherche d'une situation plus gratifiante émotionnellement et socialement.

B. La Seconde Guerre mondiale

Ce que Skinner et Nutt (1944) ont retenu des situations familiales reliées aux fugues de cette époque, c'est d'abord le désir de fuir des conditions matérielles très pénibles. Mais ils notent aussi un relâchement de la surveillance des enfants par des parents enrôlés dans l'armée ou travaillant aux usines de matériel militaire, car c'est une époque de plein emploi, d'embauche des femmes et de nombreuses heures supplémentaires pour les travailleurs, leur procurant plus d'aisance après une dure période de crise économique.

C. Les années soixante à nos jours

Les auteurs de cette époque abondent dans leur description des problèmes familiaux des fugueurs. Nous avons regroupé ces problèmes sous quatre thèmes principaux que plusieurs auteurs relient entre eux:

- les carences dans la réponse aux besoins des jeunes,
- l'atmosphère familiale intolérante à l'égard de l'adolescent,
- les ruptures et le manque de racines,
- les inter-relations tumultueuses, déficientes ou pathologiques (ou les deux) dans ces familles.

a) Les carences dans la réponse aux besoins des jeunes

Le besoin le plus fondamental est celui d'être aimé et accepté et, pour l'enfant non aimé, la fugue est l'expression de la réciprocité du rejet: il n'a pas de racines dans ce milieu qui le rejette et qu'il rejette à son tour. C'est ce que nous retenons des nombreux auteurs qui voient la fugue comme une réponse à la non-acceptation parentale. (Shinohara et Jenkins, 1967; Tsubouchi et Jenkins, 1969; Jenkins, 1969, 1971; Blood et D'Angelo, 1974; Goldberg, 1972, etc.)

Dunford et Brennan (1976) présentent un cadre théorique se résumant comme suit: l'absence de fierté et le défaut d'accéder à des rôles gratifiants, ajoutés à un étiquetage négatif du jeune dans la famille, contribueraient au processus d'aliénation du jeune et au patron de rejet réciproque qui finalement mène à la fugue et même, parfois, à une carrière antisociale.

Ce manque d'amour peut s'exprimer de façon conflictuelle. Ainsi Blood et D'Angelo (1974) signalent que, comparativement aux non-fugueurs, les fugueurs vivent des conflits d'une plus grande intensité avec leurs parents et sur une plus grande variété de sujets. Ces auteurs et Gullota (1979) n'accordent que peu d'importance au sujet des conflits eux-mêmes, car pour eux le vrai motif des mésententes est l'échec de la famille et de la société à satisfaire les besoins fondamentaux des jeunes.

Les obstacles parentaux à la satisfaction des besoins nouveaux propres à l'adolescence peuvent aussi conduire à la fugue. Ainsi, les auteurs parlent de problèmes dans la relation parent(s)-enfant face à l'expression d'autonomie et d'indépendance, à l'association et à la conformité aux pairs, à l'affirmation de valeurs différentes de celles de la famille, à la recherche d'identité, etc.

Ainsi, Blood et D'Angelo (1974) voient la fugue comme une réaction aux obstacles parentaux de l'affirmation des besoins nouveaux

propres à l'adolescence. Selon Joos *et al.* (1965) le besoin grandissant d'autonomie à l'adolescence aurait un effet important sur les interactions parent(s)-enfant. Pour plusieurs auteurs, la fugue représente une tentative d'émancipation du jeune pour se soustraire aux contraintes familiales irrespectueuses de son individualité (Bassis, 1972; Gordon, 1975; Hiatt et Spurlock, 1970; Howel *et al.*, 1973; Justice et Duncan, 1976; Wolk et Brandom, 1977).

Parallèlement au besoin d'autonomie, l'adolescent sent le besoin de se donner une identité propre (Bassis, 1972; Crystal et Gold, 1969). Les conflits qui en résultent portent alors principalement sur les règles et valeurs de la famille et celles de la société (Ambrasino, 1971; Justice et Duncan, 1976; Shellow *et al.*, 1967). Selon Gotlieb et Chatfetz (1977), la fugue juvénile est liée à la distance grandissante entre la génération des parents et celle de leurs enfants; les sujets de conflits ont donc une forte connotation symbolique d'affirmation de l'autonomie du jeune, de son rejet du contrôle parental, de son besoin de développer un statut parmi les pairs (Justice et Duncan, 1976).

Shellow *et al.* (1967) affirment que ce type d'obstacles à l'autonomie du jeune a une influence beaucoup plus grande sur la décision de fugue de l'adolescent que les caractéristiques structurelles et socio-économiques des familles.

Un autre besoin propre à l'adolescence est bien celui de la communication. Blood et D'Angelo (1974) et Gullota (1979) s'entendent pour dire que la plupart des familles de fugueurs ont un problème évident de communication entre parent(s) et enfants: les enfants affirment que leurs parents ne font aucun effort pour les comprendre et ceux-ci rétorquent que l'adolescent est désobéissant, insensible et négligent. Blood et D'Angelo (1974) signalent aussi que les adolescents sont très sensibles à la communication et que l'esquive des parents peut prendre aussi bien une forme passive comme le désengagement qu'une forme agressive comme la violence. Des auteurs concluent que la fugue peut facilement être perçue comme une manoeuvre désespérée pour engager l'adulte dans la communication par l'intermédiaire d'un traitement de choc (Shellow *et al.*, 1967; Blood et D'Angelo, 1974). Pour Ambrasino (1971), la fugue sert parfois à secouer ou même à punir les parents.

b) L'atmosphère familiale intolérante à l'égard de l'adolescent

Obstacles parentaux à l'autonomie ou à la recherche d'un statut parmi les pairs, conflits entre les valeurs changeantes, presque au jour le jour, de l'adolescent et celles paraissant immuables des parents:

tous ces conflits créent une atmosphère familiale intolérante à l'égard de l'adolescent et la fugue est son ultime tentative pour rechercher un environnement familial qui lui soit plus tolérant (Miller, 1973). Cette intolérance s'exprime par des pratiques disciplinaires inappropriées.

Plusieurs auteurs mentionnent que les pratiques disciplinaires parentales sont un facteur important dans la genèse de la fugue des adolescents. Goldmeier et Dean (1973) parlent d'un manque de chaleur au foyer et de discipline inadéquate. Wattenberg (1956) avait déjà noté que les fugueurs de son étude s'étaient soit rebellés contre des traitements trop sévères ou, au contraire, fuyaient par dégoût du relâchement qui régnait à la maison.

Foster (1962) note aussi que la sévérité des parents des fugueurs vient de leur crainte, déjà ancienne, d'un comportement antisocial de la part de l'adolescent: c'est donc qu'ils l'avaient étiqueté négativement et qu'ils « attendaient » les manifestations du comportement appréhendé, d'où les sentiments de rejet parental si souvent mentionnés par ces jeunes.

Gottlieb et Chatfetz (1977) font plutôt ressortir l'effet négatif du désaccord parental sur les façons d'aborder les comportements inacceptables des enfants.

L'étude de Wolk et Brandom (1977) fait une distinction entre les sexes et montre que le haut taux de blâmes disciplinaires est le lot des filles, ce qui les conduit parfois jusqu'au désespoir, tandis que le manque à peu près complet de contrôle parental est davantage le lot des garçons; ces deux comportements génèrent une forte incidence de fugues.

Les lacunes disciplinaires des parents seraient le produit de leur propre socialisation inadéquate, d'après Gordon (1975). Cet auteur qualifie les parents de fugueurs d'aliénés et de marginaux, ayant peu d'amis et peu de liens avec la famille étendue: ces parents tenteraient d'ordonner leur propre vie en réglementant celle de leurs enfants, car ils veulent que leurs enfants correspondent aux idéaux de la société, idéaux qui ont hanté leur propre jeunesse et dont ils se sont toujours sentis fort éloignés. Cette contradiction flagrante entre ce que les parents exigent des enfants et ce qu'ils pratiquent eux-mêmes provoquerait l'aliénation précoce de l'enfant envers sa famille et la société en général, et son cheminement vers la déviance et la fugue ne serait qu'une question de temps et de circonstances.

c) Les ruptures et le manque de racines

Certains auteurs se sont intéressés à la configuration des familles de fugueurs, et l'une des caractéristiques le plus souvent mentionnées

dans la littérature est la présence d'un seul parent biologique au foyer, à la suite d'une séparation, d'un divorce ou du décès de l'un des conjoints. Il semblerait que les ruptures et le manque de racines soient des facteurs familiaux conduisant à la fugue, certains fugueurs cherchant à retrouver le père ou la mère, ou encore, la famille dont ils sont séparés et qu'ils peuvent avoir idéalisés, pour répondre à leur besoin d'amour et à leur besoin d'avoir des parents.

Jenkins (1971) s'est dit surpris du nombre de fugueurs qui avaient vécu dans un milieu autre que leur famille naturelle pendant leur enfance. Golberg (1972) mentionne aussi que les « Flight People » ont vécu plus souvent dans des familles d'accueil ou des orphelinats pendant leur jeunesse, comparativement aux personnes qui en sont à leur première fugue, ou à celles qui n'en ont jamais fait. Foster (1962) fait un lien entre la fugue et la recherche d'un père perdu pendant la toute petite enfance (avant l'âge de cinq ans).

Des auteurs se sont surtout intéressés à la place du fugueur dans la constellation familiale. Ainsi Wattenberg (1956) signale une prépondérance de premiers-nés parmi les fugueurs, d'autres notent la forte proportion d'enfants uniques (Jenkins, 1971) ou, au contraire, de fugueurs issus de grandes familles où ils n'auraient pas eu l'attention individuelle dont ils avaient besoin (Johnson et Peck, 1978).

d) Les inter-relations tumultueuses, déficientes ou pathologiques

Les interactions parents-enfant sont donc au coeur de l'explication du phénomène de la fugue. Bassis (1972) affirme que certains modes d'interactions familiales nuisent à tout changement de comportement chez les membres et il parle de la fugue comme d'une libération, d'une « mise à terre » du poids des tensions conjugales entre ses parents que le jeune assumait. Miller (1973) mentionne que le fugueur joue le rôle d'un bouc-émissaire nécessaire au maintien de la relation conjugale des parents, ou d'intermédiaire-tampon entre eux, de sorte que la fugue devient une solution pour forcer ses parents à aborder leurs problèmes matrimoniaux. Kaufman *et al.* (1969) et Ambrasino (1971) affirment pour leur part qu'un bon nombre des fugueurs sont de fait des expulsés, des exclus de la famille, et qu'ils ont été subtilement ou ouvertement poussés à quitter le foyer familial.

Deux auteurs ont particulièrement bien décrit les inter-relations déficientes entre parents et enfants: Stierlin (1973) et Brennan (1978).

La théorie de Stierlin

Stierlin présente une typologie des transactions familiales explicatives de la fugue. Il postule d'abord qu'il y a deux types de forces structurantes sous-jacentes aux interactions parents-enfant: les forces centripètes qui lient la famille ensemble et les forces centrifuges qui distancient les membres les uns des autres. Ces forces structurantes sont à l'origine de trois modes d'interactions familiales:

1) le mode liant,
2) le mode expulsif,
3) le mode de délégation.

Les forces centripètes dominent dans le « mode liant » où tout mouvement de séparation du jeune est perçu comme hostile et menaçant par les parents; l'anxiété produite alors les amène à contrer ou retarder cette séparation. Les liens sont étouffants et exclusifs à la famille; ils se réalisent par la gratification excessive des besoins affectifs du jeune, par l'imposition des perceptions parentales entraînant la négation des sentiments et besoins propres ou jeune, ou encore, par l'exploitation excessive de la loyauté exclusive de l'enfant envers ses parents. Les fugues tentées par un jeune lié de telle façon à sa famille sont, la plupart du temps, avortées ou seulement rêvées.

Le mode « expulsif » se retrouve dans les foyers où les parents vivent eux-mêmes une crise dans leur développement et perçoivent leurs enfants comme des obstacles à leur épanouissement personnel: les interactions parents-enfants sont alors marquées par les forces centrifuges. Les parents peuvent repousser et négliger leurs enfants de façon ouverte et agressive, mais ils peuvent aussi tout simplement se distancier par rapport à eux. Se sentant non désirés, ces enfants peuvent s'adapter en abandonnant leur loyauté parentale et en compensant par un fort attachement émotionnel aux pairs. Ce type de jeunes est porté à fuguer de façon intermittente et périodique et Stierlin les a nommés les *casual runaways*, les fugueurs occasionnels.

Tout comme le mode expulsif, le « mode de délégation » résulte des problèmes développementaux des parents. Les interactions de ceux-ci avec leurs enfants sont alors surtout basées sur la recherche d'un patron d'interaction, passant à la fois par les forces centripètes et centrifuges: ils cherchent à lier l'enfant tout en étant portés à le repousser. Dans ce mode d'interactions paradoxales, l'enfant est poussé à accomplir des missions parentales hors du foyer avec l'obligation de revenir. De graves conflits sont souvent vécus par l'adolescent pris dans les interactions paradoxales du mode de délégation. Un conflit de loyauté peut éclater lorsqu'un parent, par exemple, contraint le jeune

à prendre position contre l'autre parent; de plus, les missions parentales peuvent être incompatibles les unes avec les autres. Un autre type de conflit implique la contradiction entre le rôle attendu du jeune par les parents et le développement normal de l'adolescent; ces conflits peuvent être suffisamment douloureux pour motiver le jeune à fuguer. Stierlin a nommé les jeunes pris dans de telles situations conflictuelles les *crisis runaways*, les fugueurs de situations de crises.

La théorie de Brennan

Nous présentons une synthèse des conclusions de Brennan *et al.* (1978), car elles recoupent un grand nombre des facteurs discutés jusqu'ici. Ainsi, ces auteurs signalent de nombreuses différences, hautement significatives, entre les familles des fugueurs et celles des non-fugueurs. Les fugueurs auraient subi beaucoup plus de rejet parental, leur besoin de considération serait bafoué par davantage d'étiquetage négatif, les pratiques disciplinaires familiales laisseraient à désirer, la manipulation affective serait souvent utilisée comme technique de contrôle parental, et enfin, certains sous-groupes de fugueurs auraient été l'objet de surprotection parentale et de déni d'autonomie.

De plus, dans ces familles, la qualité de la relation parents-enfant serait compromise par des pratiques de socialisation souvent inefficaces et ambivalentes, au point que l'enfant n'aurait jamais réellement développé de liens profonds à sa famille, où il ne se sentirait ni respecté, ni aimé. Les parents des fugueurs feraient également montre d'une faible estime d'eux-mêmes et souffriraient souvent l'aliénation sociale. Ils seraient plus tolérants envers la déviance et sembleraient beaucoup moins liés aux valeurs traditionnelles que ceux des familles de non-fugueurs; ils représenteraient donc de piètres modèles de socialisation pour leurs enfants.

Ces auteurs remarquent cependant qu'une minorité de familles de fugueurs se différencient de ce modèle, présentant un étiquetage positif de leur enfant, de la satisfaction parentale et une tolérance raisonnable de l'autonomie des jeunes, assez de liberté leur étant laissée. C'est pourquoi Brennan *et al.* précisent qu'il est évident que les conditions familiales ne peuvent, à elles seules, expliquer le processus menant certains jeunes à fuguer.

3.2 Les facteurs interactionnels — situationnels: dans le milieu scolaire

Un bon nombre des recherches qui ont étudié la fugue des adolescents de leur milieu familial se sont aussi intéressées à leur situation

scolaire, tant au point de vue de leur rendement scolaire que de leur comportement à l'école, à leur situation interrelationnelle dans ce milieu et à l'influence réciproque du milieu familial et du milieu scolaire.

A. Les années trente

Lowrey notait déjà, en 1941, que le milieu scolaire avait de l'influence dans certains cas de fugue, lorsque le jeune ne réussissait pas à y satisfaire ses propres aspirations ou celles de ses parents (ou les deux réunies).

B. La Seconde Guerre mondiale

Wattenberg (1956) fut frappé par les nombreux fugueurs se plaignant « d'avoir été persécutés » par leurs professeurs.

C. Les années soixante à nos jours

a) Rendement scolaire et comportement à l'école

Tout de suite après les problèmes familiaux, les difficultés scolaires viennent au deuxième rang pour l'importance que la littérature donne à un facteur agissant dans le processus qui mène le jeune à la fugue, et ceci plus particulièrement pour les fugueurs de douze à quinze ans (Hildebrand, 1963).

Plusieurs études mettent ainsi en évidence le faible rendement scolaire du fugueur; des expressions telles que faible performance scolaire, absentéisme, taux élevé d'échecs, mauvaises notes et expériences scolaires malheureuses sont fréquemment utilisées dans les études de Hildebrand (1963), Shellow *et al.* (1967), Blood et D'Angelo (1974) et Goldmeier et Dean (1973). Shellow *et al.* (1967) parlent plus particulièrement de sérieuses difficultés scolaires dans le cas des fugueurs récidivistes et ils ajoutent que ceux-ci, en tant que groupe, ressemblent beaucoup aux décrocheurs scolaires.

Goldmeier et Dean (1973) notent également le peu d'intérêt des fugueurs à terminer leur cours secondaire ou à atteindre un niveau supérieur d'éducation; de plus, Shellow *et al.* (1967) remarquent leur faible participation aux activités sociales et récréatives de l'école.

b) Les inter-relations des fugueurs dans le milieu scolaire

La difficulté de relation des fugueurs avec le personnel de l'école est abordée dans un certain nombre d'études (Goldmeier et Dean, 1973; Howell *et al.*, 1973; Bassis, 1973, etc.) Les fugueurs disent à ces auteurs avoir eu le sentiment que les enseignants ne sont intéressés

ni à leur bien-être ni à leur personne et qu'il leur est impensable d'envisager une relation significative avec eux.

Pour Shellow *et al.* (1967), le système scolaire se montre peu tolérant envers les jeunes non intégrés à l'école; en effet, les jeunes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas réussir sur le plan scolaire n'ont pas tellement d'autre choix: il ne leur reste que les rôles jugés indésirables par le milieu scolaire.

Brennan *et al.* (1978) trouvèrent beaucoup de conditions stressantes dans le vécu scolaire du fugueur. Échecs, stigmatisation comme mauvais élève, impossibilité d'accéder à des rôles gratifiants, manque d'intérêt des professeurs et utilisation comme bouc-émissaire par les pairs; autant de données qui ressortent de leur recherche.

Goldmeir et Dean (1973) font la même synthèse que Brennan des problèmes des fugueurs dans leur milieu scolaire.

Comparés aux non-fugueurs, les fugueurs démontrent:

- une performance scolaire beaucoup plus faible,
- un niveau d'aspiration scolaire beaucoup moins élevé,
- davantage de problèmes dans leurs relations avec leurs professeurs qui ne leur montreraient aucun intérêt,
- plus de difficultés à s'entendre avec les professionnels des services d'aide aux élèves,
- moins d'intérêt pour le milieu scolaire en général. (Goldmeir et Dean, 1974)

Brennan *et al.* (1978) expliquent comment certaines pratiques du milieu scolaire envers les mauvais élèves favorisent leur association en groupe de déviants. Ainsi, l'échec scolaire, la stigmatisation par les professeurs et son utilisation informelle comme bouc-émissaire par les autres élèves pourraient exercer de fortes influences sur l'association du fugueur aux autres pairs considérés comme indésirables. L'expérience de l'échec scolaire pousserait ce jeune à rechercher un groupe d'amis qui l'appuie, plutôt qu'un groupe qui le critique ou qui lui rappelle constamment ses déboires. Ce regroupement de jeunes « à problèmes » semblerait provoqué par les pratiques scolaires de l'étiquetage négatif, du placement dans des classes spéciales et du blocage d'accès à des rôles gratifiants. La consolidation de ces regroupements expliquerait le déclin graduel de l'engagement du jeune dans le milieu scolaire, déclin qui semble s'aggraver avec le temps. Par leur association de mauvais élèves, ces jeunes expriment, par la réciprocité, le phénomène de rejet du milieu scolaire: ils rejettent à leur tour qui les a rejetés.

c) Inter-influence des situations familiales et scolaires

S'il est évident que les problèmes familiaux peuvent influencer le comportement du jeune à l'école, il est aussi évident que la relation parents-enfant est elle-même influencée par le comportement du jeune à l'école: Shellow *et al.* (1967) remarquent que les parents eux-mêmes affirment que les problèmes scolaires sont la source principale des troubles et conflits au foyer.

Les attentes parentales concernant la réussite scolaire peuvent être malsaines pour l'enfant lorsqu'elles sont essentiellement une source de gratification pour l'ego des parents (Stierlin, 1973) et qu'elles ont une connotation névrotique (Brennan *et al.*, 1978). Ainsi, l'échec du jeune à combler les attentes parentales peut provoquer le rejet, le blâme ou un contrôle excessif de la part des parents, réactions qui peuvent susciter des conflits ou une atténuation des liens dans la relation parents-enfant et entraîner alors l'adolescent dans un système sans fin « d'échec-rejet ». Dans ce cas, l'anxiété, la culpabilité, la peur ou une forte baisse d'estime de soi pourront ensuite amener le jeune à fuguer par réaction défensive pour la protection de son propre ego.

d) De bons élèves parmi les fugueurs

L'expérience scolaire ne semble pas avoir un impact dans tous les cas de fugue juvénile, car l'étude de Brennan *et al.* (1978) a démontré l'existence de certains types de fugueurs n'ayant rencontré aucun problème majeur à l'école. L'un de ces types, représentant 12% de l'échantillon, comprend des jeunes ayant des parents extrêmement dominateurs et contraignants. L'autre type (9% de l'échantillon) est formé d'adolescents d'environ 16 ans caractérisés principalement par la solitude et l'isolement social.

3.3 Les facteurs interactionnels — situationnels: entre jeunes

Un certain nombre d'études ont démontré l'influence des pairs dans le processus qui mène à la fugue. Cependant, deux tendances coexistent dans la littérature sur la forme de relation du fugueur avec les jeunes de son âge: l'une décrit l'isolement social du fugueur, alors que l'autre insiste sur l'importance des pairs auprès de lui.

A. Les années trente

Les auteurs qui ont étudié cette époque n'ont pas retenu ce facteur pour expliquer l'épidémie de fugues qui se sont produites alors, sauf pour l'effet de contagion qui en a résulté.

B. La Seconde Guerre mondiale

L'association aux amis n'est retenue comme facteur explicatif de cette époque que dans le sens de facilitant et entraînant encore plus de fugues.

C. Les années soixante à nos jours

Nous avons vu précédemment, quand nous avons parlé des facteurs déclenchants de la fugue, que le désir de rejoindre un ou des amis dont les parents lui interdisent la fréquentation peut avoir incité un jeune à fuir de chez lui, ce qui peut être interprété comme un défi à l'autorité parentale ou, plus positivement, comme l'expression de l'affirmation de soi. Les interactions entre jeunes peuvent, cependant, jouer à un niveau plus profond dans le processus d'un comportement de fugue. Deux profils ressortent alors: le fugueur solitaire et le fugueur grégaire.

a) Le fugueur solitaire

L'isolement social du fugueur et sa difficulté d'établir des relations interpersonnelles satisfaisantes ont été décrits plus haut, avec les facteurs psychologiques reliés à la fugue juvénile, selon plusieurs des auteurs consultés (Bassis, 1972; Goldberg, 1972; Shellow *et al.*, 1967; Leventhal, 1963 et 1964).

Ces auteurs affirment que le fugueur a peu d'amis réels, qu'il se sent mis de côté et qu'il s'isole, incapable de satisfaire son fort besoin de se lier aux autres. Il se montre méfiant envers les pairs, comme il l'est envers les adultes qui représentent des figures d'autorité, et surtout préoccupé d'aller chercher des gratifications personnelles. Il se montre excessivement dépendant des autres et est par ailleurs incapable de maintenir une relation établie souvent sur l'exploitation émotive mutuelle.

b) Le fugueur grégaire

Malgré cette description d'un type de fugueur solitaire, isolé socialement et replié sur lui-même, la plupart des auteurs remarquent un autre type à l'instinct grégaire très développé et tout à fait opposé au premier. Plusieurs auteurs relient la fugue au besoin, fondamental à l'adolescence, de s'associer à des groupes d'amis du même âge (Justice et Duncan, 1976; Blood et D'Angelo, 1974).

Goldmeier et Dean (1973) concluent que plusieurs fugueurs ne se reconnaissent aucun problème majeur dans leurs relations avec les pairs; ils ajoutent même que les fugueurs font davantage confiance aux pairs que les non-fugueurs auxquels ils sont comparés, et qu'ils

sont davantage portés à rechercher l'appui des amis que celui des parents et des autres adultes. Brennan *et al.* (1978) vont dans le même sens.

Le théorie de Stierlin (1973)

La théorie de Stierlin nous permet de mieux comprendre la coexistence de cette tendance à l'isolement pour certains fugueurs et du grégarisme chez d'autres.

Il explique la solitude de certains fugueurs par l'existence du mode « liant » dans les interactions parents-enfant. Un jeune fortement lié à ses parents préférera la mystification du foyer au monde menaçant des pairs. Sa fugue avortera et il retournera de lui-même à la maison, soit par loyauté aux parents, soit par son besoin excessif de gratifications émotives que les pairs ne peuvent combler, ou encore, parce qu'il se sait indispensable à la satisfaction émotive de ses parents et à leur besoin d'amour et que son départ lui cause alors trop de culpabilité.

La tendance grégaire des autres fugueurs s'expliquerait par le mode « expulsif », dans les interactions parent(s)-enfant, qui en fait des exclus, des *push away*. Ces enfants sont souvent laissés à eux-mêmes, en viennent à se sentir abandonnés et, pour compenser cette perte et ce vide affectif, peuvent être amenés à développer un attachement très fort aux pairs.

La théorie de Brennan (1978)

Brennan *et al.* (1978) remarquent qu'un certain nombre de fugueurs ont tendance à s'isoler; ces derniers obtiennent généralement de faibles scores à l'échelle « estime de soi ».

Par contre, l'association du jeune à un groupe de pairs déviants ou délinquants est un facteur important dans le processus qui l'amène à fuguer et un jeune se montrerait d'autant plus sensible à cette influence qu'il éprouve des tensions et du rejet dans sa famille. Ces groupes seraient formés de jeunes ayant subi de fortes tensions au foyer et à l'école et ces expériences difficiles, communes à la plupart d'entre eux, les conduisent au rejet des institutions des adultes et favorisent l'exécution d'actes déviants, tels que la fugue, l'absentéisme scolaire, la consommation de drogues et toutes sortes de délits. Compte tenu du temps passé à l'école, le milieu scolaire serait celui qui influence le plus la formation de ces groupes de pairs, dont l'influence n'est pas limitée au milieu scolaire ni au temps d'école. De là s'ensuivent de nombreux conflits parent(s)-enfant sur le choix des amis, et les tentatives

parentales cherchant à extraire les enfants de ces groupes échouent la plupart du temps puisqu'ils sont à nouveau réunis lorsqu'ils retournent à l'école.

Cette interprétation de la fugue est reliée à la théorie des tensions: en réponse aux tensions subies, l'adolescent rétorque par la réciprocité en causant à son tour de nouvelles tensions qui deviennent intolérables aussi bien à lui-même qu'à ceux qu'il cherche à atteindre, ce qui le pousse à fuir.

Une autre explication est avancée par Brennan, basée sur la théorie du contrôle social. Ici, c'est l'échec du processus de socialisation qui est considéré: les pairs auxquels s'associe le jeune rejettent les valeurs traditionnelles, soit parce qu'ils ont subi du rejet dans la famille ou à l'école, soit que leurs familles favorisent des valeurs déviantes. Les groupes de pairs déviants facilitent le processus qui mène à la fugue en exerçant trois fonctions:

- — *la sollicitation*, c'est-à-dire l'incitation à la fugue en défiant le jeune de commettre cet acte, ou en l'invitant à se joindre à ceux qui sont en fugue, ou encore, en rendant cet acte essentiel à son acceptation dans le groupe;
- — *l'information*, c'est-à-dire le fait de donner des conseils et des renseignements sur la façon de se comporter pour assumer sa survie et sa subsistance hors du foyer familial;
- — *la légitimation*, c'est-à-dire le renforcement de la critique des parents et professeurs, la rationalisation de ce comportement en insistant sur l'insipidité du monde qui entoure le jeune et, enfin, en présentant la fugue comme une solution raisonnable aux problèmes qu'il rencontre.

4. Les facteurs sociologiques

Certains auteurs expliquent principalement le phénomène de la fugue des adolescents par des facteurs d'ordre sociologique qui mettent en cause la situation de la société dans sa globalité.

Avant de nous intéresser aux caractéristiques de chacune des trois époques d'épidémies de fugues, voyons ce que Lipschutz (1977) a relevé comme facteurs sociologiques communs aux trois époques étudiées.

Les épidémies de fugues: un push-pull syndrome

Lipschutz (1977) a tenté de cerner les facteurs communs aux trois périodes jugées historiquement exceptionnelles pour le grand nombre de jeunes en fugue. Bien que l'auteur reconnaisse que les facteurs en jeu lors de l'épidémie de fugues des années soixante soient

passablement plus complexes que les déterminants économiques des migrations antérieures, il discerne quand même des conditions communes aux trois époques:

- la vulnérabilité familiale due aux tensions sociales qui provoqueraient l'éclatement de la cellule familiale;
- l'importance de l'attrait, de l'effet de contagion du mouvement de fugues provoquant une réaction « boule-de-neige ».

C'est alors qu'il parle du *push-pull syndrome*.

Ainsi, certaines conditions sociales augmenteraient les tensions dans les familles les plus vulnérables, ce qui inciterait un jeune à fuir le foyer. De plus, à mesure que le mouvement prend de l'ampleur, un système de soutien se développe rendant la vie hors du foyer moins dangereuse; le mouvement lui-même peut ainsi devenir attrayant pour un jeune, qui devient alors de moins en moins tolérant face aux tensions familiales.

A. Les années trente

Les auteurs qui ont étudié les fugues de cette période relient principalement ce phénomène à la crise économique qui sévissait (Newcomb, 1933; Nylander, 1932-1933; Outland, 1938).

L'épidémie de fugues d'adolescents s'explique donc par la rareté de l'emploi et la récession économique qui augmentaient les tensions dans les familles et entraînaient l'exode des jeunes ruraux poussés à aller se chercher un travail dans les grandes villes pour ne plus être un fardeau pour leur famille.

Outland parle de trois facteurs déterminants de l'errance des jeunes de cette époque:

- les familles nombreuses,
- l'éclatement des foyers,
- les problèmes économiques.

Cet auteur prédisait qu'à mesure que s'amélioreraient les conditions économiques et sociales, le goût de l'aventure des jeunes serait davantage investi dans d'autres activités, de sorte que l'errance deviendrait graduellement le cas d'individus mésadaptés.

B. La Seconde Guerre mondiale

Skinner et Nutt, qui ont étudié cette époque, se sont surtout fondés sur les facteurs sociaux liés à l'état de guerre pour expliquer le phénomène de la fugue des adolescents. Pour ces auteurs, les raisons qui ont amené les jeunes à quitter leur foyer sont donc, en grande partie, les mêmes que celles de la période de crise économique des années

trente: fuite de conditions misérables au foyer, désoeuvrement dans leur communauté et quête d'aventures. Cette situation fut accentuée par l'état de guerre du pays qui a entraîné une plus grande mobilité de la population, la facilité de trouver de l'emploi dans l'industrie de guerre et la diminution de la surveillance parentale due au départ de parents pour la guerre et à l'embauche d'un grand nombre de femmes dans l'industrie de guerre. Ces industries étaient attirantes pour l'ensemble de la jeunesse, d'autant plus que l'application des lois concernant l'embauche des jeunes s'était grandement relâchée pendant cette période. L'ampleur du mouvement était de moindre importance que durant les années trente, mais le fait qu'il englobe des individus de plus en plus jeunes suscitait l'inquiétude de la population.

C. *Les années soixante à nos jours*

À cette époque, il n'est plus question de fuite généralisée des conditions misérables des familles. Trois facteurs sociologiques retiennent l'attention des auteurs qui ont cherché à expliquer l'épidémie de fugues de jeunes depuis les années soixante:

— le statut social de l'adolescent,
— les progrès technologiques accélérés et leurs répercussions sur les familles,
— l'attrait de la contre-culture.

a) Le statut social de l'adolescent

Plusieurs auteurs font un bilan négatif de l'évolution du statut social de l'adolescent qu'ils voient de plus en plus assujetti à la famille et privé de liberté d'action.

Ces auteurs concluent à l'incapacité de la société moderne de répondre aux besoins propres à l'adolescence. La fugue est un symptôme de l'échec de la société à combler les besoins fondamentaux des jeunes (Gullota, 1979); elle est une réaction à une structure communautaire étouffante (Bassis, 1972); elle est l'incontestable protestation d'un jeune « chosifié » par les contraintes familiales et les rôles qu'on lui assigne (Gordon, 1974); elle est une réaction aux ambiguïtés et aux problèmes associés au rôle social de l'adolescent dans notre société moderne (Shellow *et al.*, 1967).

b) Les progrès technologiques accélérés et leurs répercussions sur les familles

L'évolution technologique de plus en plus accélérée accentuerait la distance entre les générations et les parents sembleraient de moins

en moins capables d'assumer leur rôle de socialisation des jeunes. Ce rôle de socialisation serait même souvent inversé, les jeunes étant parfois plus aptes que leurs parents à s'ajuster aux changements technologiques, sociaux et culturels.

La transformation accélérée de l'Amérique en société de consommation et de spécialisation technologique expliquerait l'aliénation des parents face à la société, leur incompréhension des jeunes et les crises aiguës dans la relation parent(s)-enfant (Justice et Duncan, 1976; Gordon, 1974; Romeo, 1969). D'autres auteurs font ressortir la dépendance économique de plus en plus grande de la famille à l'industrie, parallèlement à celle du jeune à sa famille, entraînant la mobilité grandissante de la cellule familiale et la rupture d'avec la famille étendue, autant de facteurs qui expliqueraient les difficultés des jeunes à intégrer l'histoire et les traditions de leur communauté (Hildebrand, 1968; Gullota, 1979). Cette évolution expliquerait le fossé entre les parents et les enfants sur le plan des croyances et des styles de vie (Gordon, 1974, 1975; Lipschutz, 1977).

Gordon (1975) mentionne aussi que les parents de fugueurs se disent marginalisés et isolés dans leur rôle parental. L'auteur note que ces parents délèguent de plus en plus leur autorité et leur pouvoir parentaux à d'autres institutions sociales et à des professionnels, ce que les jeunes interprètent comme un rejet. Ceux-ci refusent cette façon de faire puisqu'elle les prive des conseils, orientations et contrôle du comportement qui sont des rôles parentaux auxquels leurs propres parents ont renoncé.

Hildebrand (1968) conclut que le processus menant à la fugue semble influencé par des facteurs tels que l'instabilité familiale, la détérioration du voisinage, la pauvreté des revenus, la dépendance économique et la faiblesse de l'éducation. Il ajoute que la fugue juvénile est plus qu'un problème de pauvreté puisqu'on retrouve ce phénomène même chez les classes plus aisées de la société.

c) L'attrait de la contre-culture

Certaines conditions sociales accentuent donc la distance entre les générations et elles sont autant de conditions préalables au rejet de la culture traditionnelle par les jeunes et à leur attrait pour la contre-culture.

L'absence de liens et d'identification à la communauté adulte chez les jeunes est due au manque de possibilités de participation à des activités communautaires socialement gratifiantes et valorisantes (Weinreb et Counts, 1960). L'absence de rôles gratifiants pour l'adolescent

dans la communauté a un impact non négligeable dans le processus de développement d'une identité déviante et l'émergence de comportements antisociaux (Dunford et Brennan, 1976; Goldmeier et Dean, 1973).

Vers la fin des années cinquante, parallèlement à la multitude de mouvements qui affirmaient et exigeaient le respect de leurs droits, les jeunes prirent conscience d'eux-mêmes comme entité sociale et force politique. Isolés des grandes questions de l'heure et de la communauté des adultes, il leur était difficile de se sentir liés aux valeurs dominantes de la société américaine, et c'est pourquoi ils se reconnaissaient davantage dans l'impuissance et la colère des Noirs américains. De plus, les contradictions évidentes entre les idéaux américains de paix, de démocratie et d'autodétermination, et les gestes posés par les Américains durant la guerre du Vietnam ouvrirent une brèche profonde entre les jeunes et leurs parents. C'est dans ce contexte social que la contre-culture des jeunes Américains se développa dans le milieu des années soixante; elle fut à la fois une solution de rechange à la domination des adultes et une parodie des pires craintes qu'entretenaient ceux-ci face aux jeunes. Un grand nombre des jeunes de cette contre-culture partageaient un bagage commun d'idéaux démocratiques et d'espoirs utopiques; mais ils rejetaient verbalement, et souvent par l'action, la guerre, le racisme, le matérialisme, la compétition, l'hypocrisie et le faste. Leur mode de vie semblait cependant confirmer les pires soupçons des parents et de la société face aux adolescents, puisqu'ils leur paraissaient paresseux, rendus fous par le sexe et la drogue, irréalistes, voire dangereux et délinquants: ils étaient soit « hippies », soit radicaux ou les deux.

Globalement, les changements technologiques et sociaux et la situation économique de cette époque ont affecté plusieurs systèmes sociaux responsables de la socialisation des jeunes; les jeunes étaient eux-mêmes bouleversés par ce développement économique et social d'un pays en pleine effervescence; de plus, le fossé entre les jeunes et le monde des adultes allait en s'élargissant. L'adhésion au mouvement du « Flower Children » et à sa contre-culture pouvait, pour de nombreux adolescents, être la seule façon de contester la culture américaine et, plus particulièrement, l'engagement des États-Unis dans la guerre du Vietnam, guerre dans laquelle un grand nombre d'entre eux refusaient de se laisser enrôler.

Ou bien encore, ce comportement est un moyen de communication avec son milieu, par un traitement de « choc »... Alors, le message implicite n'est pas forcément le même d'un fugueur à l'autre. Il appartient à chaque milieu familial de comprendre le sien, d'y faire face, et de trouver la bonne réponse...

Conclusion

En somme,

— les auteurs ont conclu à l'interaction de plusieurs facteurs plutôt qu'à un facteur causal unique:

— le fugueur est un adolescent particulier qui s'exprime par le comportement de fugue. Tel fugueur sera plutôt un *running from*: il fuit un milieu lui paraissant insupportable; tel autre sera plutôt un *running to*: il est en quête d'un milieu idéal, ou il veut se rallier à un groupe qui lui semble vivre selon un mode de vie qu'il idéalise;

— cet adolescent vient d'une famille où les tensions, habituellement très fortes, lui sont devenues intolérables, ou encore, où la froideur et la distance entre les membres lui sont pénibles à supporter. Dans cette famille, la relation parent(s)-enfant est, ou bien marquée par des liens très forts, mais d'une certaine façon étouffants, où la communication s'exprime presque uniquement sous la forme de conflits, ou encore, la relation parent(s)-enfant est marquée par le désintéressement et le désengagement émotif de sorte que ce jeune ne sent pas, ne sent plus ses racines dans cette famille;

— cet adolescent fugueur est très souvent un mauvais élève. À l'école, ses échecs successifs, son absentéisme fréquent et son étiquetage négatif favorisent son regroupement avec les pairs déviants également exclus des groupes de « bons élèves ». Le mauvais rendement scolaire et les rapports négatifs des autorités de l'école sur son comportement augmentent les tensions familiales. De plus, son regroupement avec les pairs déviants se poursuit hors de l'école et vient encore augmenter les tensions familiales; il en résulte des tensions supplémentaires qui renforcent l'aliénation à la famille, à l'école et à l'autorité des adultes;

— cet adolescent fugueur et sa famille vivent dans un milieu social donné. Quand il arrive que des « épidémies » de fugues de jeunes surviennent dans une société pendant une certaine période, plusieurs auteurs concluent alors que cette société est marquée par une évolution et une instabilité dans les normes et les valeurs, causées par une situation socio-économique secouée par des changements accélérés aussi bien de la technologie, que des législations et des institutions sociales.

Ajoutons à ce profil, tiré de l'ensemble des facteurs explicatifs de la fugue, qu'il s'agit souvent d'un comportement d'affirmation d'une *réciprocité dans le rejet*: rejet d'une famille où on se sentait depuis longtemps rejeté, rejet de l'école où l'on se sentait un exclu, rejet du groupe des jeunes se conformant à l'image attendue d'eux où l'on ne se sentait aucunement accepté...

Chapitre IV
L'intervention auprès des fugueurs

La plupart des auteurs qui ont écrit sur la fugue des adolescents avaient pour but de contribuer à faire avancer les connaissances sur cette problématique, afin d'orienter et d'améliorer l'intervention psychosociale auprès des jeunes fugueurs. Il est évident que leur choix d'une définition de la fugue et leur identification des facteurs explicatifs de ce phénomène ont influencé les suggestions et les conclusions des auteurs à ce sujet.

Ce chapitre est divisé en quatre parties:

- l'expérience américaine et le « Runaway Youth Act »,
- une philosophie pour l'intervention auprès des fugueurs: « prendre parti » pour les jeunes,
- l'intervention et les types de fugueurs,
- la recherche dans ce domaine.

L'expérience américaine et le « Runaway Youth Act » de 1974

A) Débat sur la judiciarisation systématique

Aux États-Unis, jusqu'à la fin des années cinquante, les cas de fugues d'adolescents étaient presque systématiquement « judiciarisés ». Dans ces cas, les premiers intervenants sont les policiers à qui les parents ou les établissements ont rapporté la fugue, leur mission étant alors de retrouver le fugueur. Souvent les policiers forçaient tout simplement le fugueur à retourner dans son milieu de vie plutôt que de le traduire devant le tribunal de la jeunesse. Cependant, un bon nombre de fugueurs étaient présentés devant le tribunal, étaient classés parmi « les jeunes délinquants » et étaient finalement placés en centre de rééducation.

À partir des années soixante, les professionnels des sciences humaines et plusieurs groupes dans la population commencèrent à critiquer la judiciarisation systématique des cas de fugue. Les professionnels intervenant auprès des fugueurs firent ressortir la dynamique familiale sous-jacente à ce phénomène et commencèrent à douter de l'efficacité du système judiciaire à aider ces jeunes (Green, 1971; Deisher, 1975). Les principales critiques se fondaient sur trois constatations:

— l'inefficacité du système judiciaire à répondre aux besoins des jeunes,
— l'existence de services plus appropriés en dehors du système judiciaire ou pouvant être mis sur pied,
— des effets négatifs pour le jeune dont la situation était empirée du fait qu'on l'étiquetait comme délinquant, pour une infraction qui n'est pas de nature criminelle (Grinnel et Loftis, 1977).

Le débat sur la judiciarisation des cas de fugue s'accentue vers la fin des années soixante et le début des années soixante-dix, alors que se développe un système d'aide parallèle aux fugueurs, hors du cadre judiciaire. Plusieurs facteurs ont influencé cette évolution:
— le taux croissant du nombre de fugues dans les années soixante,
— la surpopulation des centres de détention juvénile,
— la remise en question du diagnostic de délinquance pour un grand nombre de fugueurs,
— les risques encourus par ces jeunes sans refuge.

Le réseau parallèle d'aide prit la forme de refuges et de foyers; le premier fut établi à San Francisco en 1967; d'autres suivirent, dont un à Washington en 1968 et un à Boston en 1969; en 1973, il y avait environ 130 maisons pour fugueurs réparties dans 42 États américains (selon Adams et Munro, 1979).

L'organisation de tout le réseau parallèle de refuges et de services visait à rejoindre les fugueurs et à leur venir en aide, plutôt qu'à les traduire devant les tribunaux. En plus des services concrets, une forme d'aide psychosociale y était dispensée, centrée sur la résolution des conflits familiaux et le counseling plutôt que sur la contrainte. D'autres formes d'aide étaient souvent greffées à ces foyers, comme par exemple des lignes téléphoniques d'écoute et de secours d'urgence, et autres ressources de rechange.

La critique des politiques sociales de l'orientation des fugueurs ne visait pas que la judiciarisation systématique. Elle remettait d'abord en question la notion même d'offense statutaire, puisque la fugue du foyer familial n'est pas un délit en soi et que c'est le statut de celui qui l'a fait qui la rend acceptable ou pas. Miller *et al.* (1980) constatent les effets négatifs et contradictoires qu'entraîne cette notion d'offense statutaire qui assimile les fugueurs aux délinquants:
— ces jeunes en viennent à craindre les policiers, les centres de distribution de services et les adultes en général, de peur qu'on rapporte leur cas aux autorités judiciaires;

— les agences sociales reconnaissent que le statut du fugueur nuit à leur intervention puisqu'elles ont à signaler sa présence avant de pouvoir lui accorder de l'aide.

D'autres critiques concernent l'intervention sociale traditionnelle (Miller *et al.*, 1980; Green, 1971; Grinnel et Loftis, 1977; Deisher, 1975; Howell *et al.*, 1973; etc.), parce que:

— elle met l'accent sur l'*insight* plutôt que de satisfaire les besoins concrets et immédiats de nourriture, d'hébergement, de vêtements et de soins médicaux;
— elle propose comme premier objectif de retourner le jeune au foyer et s'arrête souvent à cet objectif qui peut, dans certains cas, être inapproprié et même nuisible;
— elle est d'abord centrée sur l'adolescent plutôt que sur la situation qui a conduit à la fugue;
— elle néglige d'engager les parents et les autres adultes de l'entourage du jeune dans son traitement psychosocial;
— elle est parfois inutile, un bon nombre de fugueurs retournant d'eux-mêmes à la maison sans manifester d'autres problèmes par la suite.

B) Le « Runaway Youth Act »

En 1974, face aux pressions du public, le gouvernement américain adopta le « Runaway Youth Act ». L'« Office of Youth Development » eut la responsabilité administrative de la loi et la tâche d'entreprendre des études sur le phénomène de la fugue du foyer familial à l'adolescence. Cette loi reconnaissait l'ampleur du problème et sa nature sociale; elle représente un exemple de normalisation d'un problème, puisqu'elle aborde la fugue des jeunes à partir d'un cadre de non-déviance.

L'idée générale de cette législation semble être une volonté d'adoucissement des pratiques et des attitudes, favorisant une plus grande tolérance envers les fugueurs puisque, sans renier la juridiction des tribunaux de la jeunesse dans ces cas, elle recommande la collaboration entre, d'une part, l'appareil judiciaire et les services officiels et, d'autre part, le réseau parallèle d'aide aux fugueurs qui cherchait à contrer le recours systématique à la judiciarisation. Par cette législation, le réseau parallèle se voit non seulement reconnu officiellement, mais admissible à des subventions gouvernementales.

Tout en reconnaissant les aspects positifs de cette législation, des auteurs en ont cependant critiqué l'approche ne fonctionnant qu'avec les problèmes du jour et à la pièce. Ainsi, selon Moses, pour régler les problèmes sociaux des jeunes Américains, il ne s'agit pas de créer

des ressources particulières pour chaque type de problème qui émeut l'opinion publique, mais il est nécessaire d'élargir le cadre de réflexion à l'ensemble de la situation de la jeunesse et aux problèmes auxquels elle doit faire face.

Une philosophie pour l'intervention

La remise en question des pratiques sociales traditionnelles auprès des fugueurs a conduit des auteurs à présenter un véritable plaidoyer en faveur de ces jeunes. Ces auteurs ont officiellement pris parti pour les jeunes et ils ont accusé l'organisation sociale d'être souvent responsable d'expériences malheureuses vécues par des fugueurs.

Ainsi, Washton (1974) conclut que les droits des jeunes fugueurs sont souvent brimés et qu'un plaidoyer pour la défense de leurs droits doit faire partie intégrante de toute intervention auprès d'eux. Ces conclusions sont tirées d'un séjour dans une maison pour fugueurs où l'auteur a rencontré des jeunes ayant fui une situation tout à fait intolérable et dont la fugue était le symptôme d'une grave crise familiale. Pour cet auteur, la première responsabilité des praticiens auprès des fugueurs est de les écouter et de leur être disponible et non celle de les punir ou de les ramener de force à une situation insupportable. Le manque de ressources pour cette catégorie de jeunes, les législations répressives et les politiques d'orientation de ces enfants étaient une cause de frustration pour les jeunes, mais aussi pour le personnel de cette maison.

De même, Gordon (1974) reconnaît que la plupart des services pour les jeunes peuvent être utilisés pour maintenir les inégalités de pouvoir et de privilèges, d'où l'importance d'intervenir auprès des fugueurs dans la reconnaissance de leurs droits et le respect de leur autonomie. Gordon concluait ainsi après deux années d'expérience comme consultant pour deux projets de services sociaux dits de rechange: un service d'aide téléphonique pour jeunes et un foyer de groupe. Dans ces projets, la relation du personnel avec les jeunes était caractérisée par l'appui et l'affection. Même si elle était parfois conflictuelle, elle ne comprenait aucune attente cachée ou mystificatrice: le respect des droits des jeunes était un principe fondamental pour l'intervention.

Homer (1973) constate l'inefficacité d'une pratique coercitive auprès des fugueurs et affirme que de les forcer à recevoir de l'aide alors qu'ils n'en veulent pas est une perte de temps et d'énergie. Cet auteur conclut en proposant aux intervenants de s'interroger sur les valeurs sous-jacentes à ces pratiques.

Il y a donc remise en question des restrictions légales mais aussi sociales que subissent les jeunes fugueurs, de même que du système de valeurs véhiculées par les intervenants sociaux et judiciaires.

L'intervention et les types de fugueurs

Surtout depuis le « Runaway Youth Act », le phénomène de la fugue des adolescents a été davantage normalisé, c'est-à-dire considéré à partir d'un cadre de non-déviance plutôt qu'associé systématiquement à la délinquance juvénile ou à la déviance psychologique. D'ailleurs, la plupart des écrits analysés pour cet essai recommandent une intervention différenciée de celles qui sont pratiquées auprès des jeunes délinquants ou des déviants psychologiques.

Ce qui ressort également des écrits, c'est évidemment le lien entre les suggestions particulières de stratégies d'intervention et la vision personnelle d'un auteur sur ce qui conduit un jeune à faire une fugue. Ainsi, il était normal que les auteurs qui ont surtout insisté sur la description d'un profil psychologique particulier au fugueur suggèrent presque uniquement une intervention de type psychothérapeutique auprès de lui. Ce qui nous paraît, cependant, une lacune sérieuse de l'ensemble de ces écrits, c'est que les auteurs, qui ont presque tous décrit la fugue comme une réaction à des relations détériorées entre parents et enfant, ou entre tous les adultes de l'environnement social et l'enfant, s'en tiennent pourtant, pour la plupart, à recommander une intervention d'abord centrée sur le jeune. Les suggestions de thérapies de groupe y sont à peu près inexistantes.

Certains auteurs sont plus consistants dans leurs suggestions d'intervention qu'ils relient aux principales causes identifiées, intégrant alors environnement social et jeunes dans leurs propositions de stratégies d'action.

La nécessité d'un cadre théorique

Des auteurs ont déploré le fait que plusieurs intervenants auprès des jeunes fugueurs connaissaient relativement mal la problématique de la fugue à l'adolescence. Ils ont souligné l'importance d'une bonne définition du concept de fugue et la nécessité de pouvoir déterminer les principaux facteurs explicatifs de ce phénomène, de même que de connaître l'interaction de ces facteurs entre eux.

Ainsi, Brennan *et al.* (1978) précisent qu'un cadre théorique fiable pourrait servir de référence aux intervenants, aider à élaborer de nouvelles stratégies d'intervention, favoriser la prévention et, en plus, faciliter l'intervention précoce de façon à empêcher des récidives qui conduisent à des problèmes sérieux. La connaissance de la problématique

particulière à la fugue doit être largement diffusée, ajoutent-ils, de façon à rejoindre les parents et les jeunes; de plus, cette diffusion doit s'accompagner d'une information sur les ressources disponibles.

L'évaluation diagnostique

a) Hétérogénéité des fugueurs

S'il est une question sur laquelle on rencontre un consensus chez les auteurs, c'est bien celle de l'hétérogénéité des fugueurs et de la nécessité de les distinguer entre eux afin de choisir l'intervention la plus appropriée. Établir une typologie des fugueurs a même fait l'objet de plusieurs études.

Certains auteurs distinguent uniquement entre les fugueurs qui en sont à leur permière fugue, ceux qui sont des récidivistes et ceux dont l'itinérance est devenue une forme de vie (Hiatt et Spurlock, 1970).

Homer (1973) a fait une distinction entre ceux qui fuient une situation intolérable (les *running from*) et ceux qui sont en quête d'un milieu idéal (les *running to*).

b) Un exemple de typologie: celle de Miller

Miller *et al.* (1980) ont créé une typologie de fugueurs dans le but de mieux adapter l'intervention aux besoins particuliers de chaque type de fugueurs. Ils ont établi leur typologie en partant des comptes rendus verbaux de fugueurs interviewés sur les raisons et les circonstances de leur fugue. Leur typologie est donc basée sur le vécu des fugueurs et sur leurs propres perceptions de la situation qui les a amenés à fuguer. Deux classes générales ressortent:

— ceux qui fuguent en réaction au comportement parental;
— ceux dont la fugue est surtout l'expression de leur volonté délibérée et de leur façon d'être.

Tableau III

Typologie de Miller *et al.* (1980) d'une population de fugueurs

Motivation liée à une réaction au comportement parental	Motivation liée au comportement du jeune lui-même
Types de fugueurs:	Types de fugueurs:
1. Victimes	4. Fugitifs
2. Exilés	5. Réfugiés
3. Rebelles	6. Migrants

1. Le sous-groupe des *victimes* est formé de jeunes victimes de violence parentale, physique ou sexuelle (ou les deux). Miller *et al.* trouvent tout à fait inapproprié de songer à un retour au foyer pour ces fugueurs, ou de songer à leur placement dans un centre de réhabilitation puisqu'ils ont besoin d'être mis à l'abri et d'obtenir du counseling psychologique et un appui pour les aider à continuer leur cheminement scolaire ou professionnel en toute sécurité; leur retour au foyer ne peut être envisagé sans le traitement approprié de leurs parents.

2. Les *exilés* sont surtout victimes de rejet parental pas nécessairement exprimé par un comportement parental violent; la relation parent(s)-enfant est marqué de tensions. La fugue de ces jeunes se rapproche beaucoup de celle selon le mode expulsif décrit par Stierlin (1973). Dans plusieurs de ces cas, les auteurs croient qu'un counseling centré sur l'apprentissage de meilleurs modes de communication parents-enfant donne de bons résultats. Par contre, là où le rejet parental paraît irréversible, il reste à fournir à ces jeunes tout ce dont ils ont besoin pour survivre par eux-mêmes puisqu'ils peuvent être apparentés à des orphelins.

3. Les *rebelles* ont été souvent pris dans des conflits d'autorité avec leurs parents tout en ayant, par ailleurs, un lien de grande dépendance avec eux; plusieurs présentaient des problèmes scolaires. Du counseling parental dans ces foyers facilite habituellement le retour volontaire de ces jeunes fugueurs, mais il faut continuer à suivre ces jeunes et leurs parents après la réinsertion familiale.

4. Les *fugitifs* étaient en fugue afin de se soustraire aux conséquences désagréables de leurs gestes; ayant commis un ou des actes répréhensibles, ils cherchaient à s'épargner les effets négatifs d'une arrestation, d'une punition, ou même, d'une simple confrontation avec leurs parents. Miller *et al.* suggèrent du counseling auprès de ces jeunes pour les rendre plus responsables, pour court-circuiter leurs tendances délinquantes ou leur irresponsabilité; de même, auprès des parents, il conseille d'investiguer sur les méthodes disciplinaires et d'apporter l'aide nécessaire.

5. Les *réfugiés* ne s'étaient pas enfuis de leur famille, mais de l'établissement où ils étaient placés et quelques-uns cherchaient à retourner dans leur famille. Ces jeunes rejetaient l'aide des établissements de placement, ce qui amène les auteurs à s'interroger sur l'efficacité d'une telle intervention si personne n'a réussi à motiver le jeune à en tirer profit.

6. Les *migrants* étaient les plus âgés; ils se montraient indépendants psychologiquement de leurs parents et ils estimaient être prêts à entreprendre leur vie adulte. Ils ne quittaient pas leur famille à cause de tensions intolérables, mais pour répondre à leur besoin d'autonomie; souvent, ils s'étaient trouvé un emploi leur permettant d'assumer leur subsistance et ils n'étaient que très rarement impliqués dans des actes délinquants. Leur fournir la possibilité d'apprendre un métier ou de se trouver un emploi et les aider à se loger semblent être les interventions les plus appropriées pour ces jeunes.

En somme, de l'étude de Miller et de ses confrères, on peut conclure que les nombreuses raisons invoquées par les fugueurs pour expliquer leur comportement suggèrent l'existence de besoins différents et variés et appellent une intervention appropriée à chaque type de fugueur. De plus, les auteurs ont constaté que certains fugueurs ont recours de façon disproportionnée à un type d'organisme et pas du tout à un autre. Par exemple, les « migrants » ne s'étaient presque jamais adressés aux organismes officiels d'aide, alors qu'ils formaient une grande partie de la clientèle des services parallèles de la contre-culture. Les « rebelles » et les « réfugiés » n'avaient presque jamais été reçus par les services officiels et constituaient également des groupes de fugueurs pas du tout attirés par les programmes existants. Par contre, les « victimes » et les « exilés » étaient de grands consommateurs de services, qu'ils soient publics ou qu'ils viennent de la contre-culture.

3.3 L'intervention d'aide aux fugueurs

Après l'évaluation et l'identification du type de fugueur auprès de qui on doit intervenir, il reste à faire le choix d'une intervention, puis à l'appliquer. De toute évidence, ce choix sera fonction des facteurs explicatifs déterminés dans ce cas de fugue, mais aussi, de son propre cadre théorique sur la problématique générale de la fugue.

De notre revue de littérature, nous pouvons regrouper les interventions suggérées par les auteurs en trois grandes orientations:

A) l'approche psychothérapeutique,
B) l'approche familiale,
C) l'approche structurelle et communautaire.

Quelques auteurs ne se sont pas bornés à suggérer une forme unique d'intervention; ils recommandent alors d'intégrer au moins deux des trois orientations pour le même cas.

A) L'intervention de type psychothérapeutique

Cette orientation est privilégiée par un bon nombre d'auteurs dont: Wolk et Brandom (1977), Rosenheim (1940), Horner, (1973), Bassis (1972), Goldberg (1972), Leventhal (1963), Elenewski (1974), Weinreb et Counts (1960), etc.

a) Les objectifs

L'intervention est centrée sur le fugueur, sa capacité d'*insight*, sa motivation à changer certaines attitudes, certains comportements et sa perception de soi et des autres, par le renforcement des « forces du moi » ou la réadaptation du « superego ».

Les objectifs particuliers poursuivis par le thérapeute sont quelque peu différents, selon les auteurs, suivant les fonctions psychologiques à affermir: acquérir ou renforcer l'estime de soi, encourager la communication et la socialisation, développer l'autonomie, définir une identité propre, canaliser et contrôler les impulsions, cultiver la projection de soi dans l'avenir et encourager le projet de donner un sens à sa vie.

b) Le traitement

La plupart de ces auteurs recommandent au thérapeute de jouer un rôle de parent substitut tolérant et à l'esprit ouvert, qui encourage l'autonomie du jeune tout en lui faisant accepter — par compromis ou par négociation — un certain encadrement; son autonomie doit être soutenue, bien que réorientée, pour qu'il arrive à se percevoir lui-même de façon positive. Augmenter l'estime de soi devient un objectif du traitement, de même que trouver à satisfaire de façon socialement acceptable les autres besoins de l'adolescence: affection, affirmation de soi, reconnaissance de son identité propre, participation aux décisions le concernant, sentiment d'appartenance à sa famille et à ses milieux de vie, association et conformité aux pairs, contrôle de ses impulsions et encadrement de son comportement. Avec l'évolution du traitement, un autre objectif apparaît: lui faire prendre conscience de l'effet de son comportement sur les autres et développer son sens des responsabilités. Le thérapeute doit aussi l'aider à surmonter son sentiment d'impuissance devant le monde qui l'entoure, à faire des projets pour l'avenir et à donner un sens à sa vie.

D'autres auteurs favorisent l'image d'un thérapeute tolérant, certes, mais exerçant aussi un certain contrôle. Pour eux, l'intervenant doit paraître autoritaire, compétent, compréhensif et aidant; il joue alors le rôle d'une figure parentale qui ne craint ni ses propres pulsions,

ni celles du jeune qu'il doit sécuriser face à ces pulsions et l'aider à développer sa capacité d'en reporter la satisfaction par des moyens acceptables pour son entourage et à des moments opportuns (Weinreb et Counts, 1960).

c) Le débat sur la pertinence de l'approche psychothérapeutique

L'orientation psychothérapeutique a été l'objet de débats vigoureux sur sa pertinence dans l'intervention auprès des fugueurs.

Selon certains auteurs, l'intervention de type analytique est très peu souvent appropriée dans les cas de fugue, car elle serait bien souvent infructueuse et peu rentable (Jenkins, 1969); d'ailleurs, un grand nombre de fugueurs retournent au foyer sans problèmes subséquents et sans avoir eu besoin de subir cette forme de traitement (Rosenheim, 1940).

Certains auteurs reconnaissent l'efficacité de l'approche thérapeutique pour certains types de fugueurs et la nient pour d'autres. Ainsi, Goldberg (1972) fait remarquer que les fugueurs chroniques sont devenus insensibles à une forme de psychothérapie analytique formelle. Leur problème est devenu chronique, et ils sont dans un état de marginalisation sociale, ce qui est très différent d'une période aiguë de difficultés situationnelles ou de crise comme celle que l'on trouve chez les autres fugueurs. Certains de ces fugueurs chroniques pourraient possiblement être aidés par une simple inter-relation marquée de soutien et d'affection, ajoute Goldberg.

Homer (1973) a préconisé une intervention basée sur l'*insight* pour les fugueurs de type *running from* mais cet auteur la déconseille pour la catégorie des *running to*, car ces derniers seraient trop peu concernés par les conséquences de leurs actes et trop peu intéressés à examiner les motifs de leur fugue; ils seraient plutôt à la recherche d'un monde sans contrôle où ils pourraient faire tout ce qui leur plaît, trouvant ce paradis dans le milieu de la contre-culture. Homer conclut en disant que les filles fugueuses de ce type ne sont pas capables de développer de contrôles internes et qu'elles ont besoin de contrôle externe. C'est ainsi que l'auteur est amené à ne pas voir d'autres solutions qu'un traitement en milieu fermé pour les *running to* (Homer a étudié un groupe de filles).

B) L'intervention auprès de la famille

a) Les objectifs

La thérapie familiale est peu à peu devenue un mode d'intervention privilégié par de plus en plus d'intervenants sociaux insatisfaits

des résultats de l'approche individuelle. Depuis 1970, de nombreux auteurs ont suggéré le choix de cette forme de thérapie dans la plupart des problématiques, celle de la fugue également.

Certains objectifs du traitement familial concernent les parents du fugueur; ils visent alors un changement dans les mentalités, de façon à amener un changement dans les attitudes des parents et à les rendre plus acceptants, plus confiants et plus tolérants envers l'adolescent, et à les inciter à lui manifester ce changement.

La plupart des objectifs visent à améliorer la communication parents-fugueur: établir ou rétablir la communication entre les parents et le jeune, améliorer la compréhension réciproque des besoins et des attentes de chacun, et favoriser une plus grande harmonie familiale.

Les objectifs de résolution des conflits de génération autrement qu'en provoquant une crise complètent le plan de traitement par la recherche de compromis acceptables aux deux parties.

b) Le traitement

Plusieurs auteurs s'entendent pour décourager la pratique d'un retour forcé du jeune dans un milieu inchangé, où il ne fera que répéter ses expériences malheureuses. Aussi, quand le milieu s'avère incapable de progrès, certains auteurs favorisent-ils une vie indépendante ou en milieu substitut.

Des auteurs ont présenté des pistes intéressantes pour le traitement familial. Ainsi, Deisher (1975) prône l'organisation de rencontres conjointes des parents et du fugueur avec le thérapeute pour les amener à exprimer leurs griefs réciproques de façon à pouvoir conclure des compromis, ce qu'il a effectué et qui s'est avéré très efficace.

Pour Bassis (1972), l'intervenant doit amener les membres de la famille à prendre conscience de leurs besoins et comportements réciproques, à comprendre la dynamique familiale et à sonder le degré de satisfaction des besoins de chacun. Les membres de la famille doivent parvenir à se percevoir comme des personnes plutôt que des exécutants de rôles et à mettre de côté les appréhensions négatives qu'ils entretiennent les uns envers les autres. La thérapie doit amener la communication de leur vécu émotionnel, qu'il soit négatif ou positif, et l'expérimentation de nouvelles façons de se relier les uns aux autres.

Bass montre l'utilité d'une approche centrée sur la tâche avec la famille des fugueurs. Par cette approche, le thérapeute aide les membres de la famille à négocier des ententes mutuelles sur leur comportement réciproque après avoir choisi une aire problématique à résoudre. Ces ententes sont formulées sous forme de tâches à accomplir,

c'est-à-dire en énoncés clairs sur la façon de se comporter les uns envers les autres. L'auteur précise qu'on ne devrait pas mettre l'accent sur le comportement de fugue, de peur de le renforcer, mais plutôt sur les situations qui ont contribué à pousser le jeune à fuguer (Bass, 1977).

Selon Gordon (1975), les rencontres du fugueur et de sa famille permettent d'aider le jeune à communiquer le contenu de la protestation exprimée par sa fugue. De plus, le thérapeute peut aider les membres de la famille à comprendre la situation et à trouver un langage qui facilite la communication. Pour Gordon, il faut créer un contexte sécuritaire où la famille se permettra d'aborder les conflits pour voir que les impasses peuvent être dépassées, que des choix sont possibles et que les différences individuelles entres les membres ne sont pas synonymes de rejet.

Plusieurs auteurs préconisent aussi d'utiliser la méthode de Gordon pour la résolution des conflits « sans perdant » avec les fugueurs et leur famille. Centrée sur la communication parents-enfant, cette méthode cherche à aider les parents:

— à s'ouvrir davantage aux sentiments et aux besoins de leurs enfants à qui ils doivent montrer qu'ils cherchent à comprendre réellement par l'écoute active;
— à exprimer plus efficacement leur propres sentiments et besoins à leurs enfants par les messages-je;
— à trouver une façon plus satisfaisante pour tous de résoudre les conflits qui peuvent survenir.

Dans cette méthode, les modes extrêmes — très autoritaires et très permissifs — sont disqualifiés. Justice et Duncan (1976) attirent aussi l'attention sur la manière de Thomas Gordon d'indiquer les situations où les parents ne devraient pas intervenir, c'est-à-dire quand ils ne sont pas réellement affectés par le comportement du jeune. Cette approche de Gordon, préconisée par Justice et Duncan, résulte en une série d'ententes mutuelles concernant le comportement de ceux qui se sont engagés dans le processus de résolution des conflits « sans perdant ».

c) La théorie de Stierlin

Stierlin suggère de s'intéresser d'abord aux parents pour comprendre leur choix d'un mode d'interaction plutôt qu'un autre avec leur enfant. Il propose trois aires d'exploration:

— la crise des parents d'âge moyen devant faire face au vieillissement et à la mort;

— l'état des relations conjugales;
— les relations des parents avec leurs propres parents.

Stierlien formule quelques lignes directrices concernant les stratégies d'intervention. Dans les cas d'adolescents fortement liés, dont la fugue est ratée ou rêvée, la tâche thérapeutique est d'aider les parents à prendre conscience de leur utilisation du monde « centripète-liant » et de les inciter à l'abandonner, en encourageant les tentatives d'autonomie de leur enfant et son ouverture au monde extérieur à la famille.

Quant aux parents qui utilisent le mode « centrifuge-expulsif », l'auteur propose de les aider à créer une relation témoignant leur intérêt et leur affection à l'enfant, et de les aider également à présenter un encadrement clair permettant au jeune de savoir ce qu'on attend de lui; ici, l'objectif est d'amener l'enfant à développer des liens de loyauté et d'engagement envers ses parents.

Enfin, pour le jeune utilisé comme « délégué », l'enchevêtrement des missions conflictuelles et le besoin de loyauté doivent être explorés en profondeur; cette fois, la tâche thérapeutique vise la résolution des conflits intrapsychiques et interpersonnels, et la reconnaissance des besoins et des obligations qui sont souvent niés ou déplacés.

C) L'intervention structurelle et communautaire

Cette forme d'intervention est privilégiée par Brennan *et al.* (1978) dont nous avons présenté, au chapitre précédent, la théorie fort intéressante sur les facteurs explicatifs de la fugue.

a) Les objectifs

L'objectif central est de renforcer l'identification personnelle du fugueur à la société, par le développement de son sentiment d'appartenance à sa communauté et, pour cela, de contrer le processus de rejet institutionnel rencontré par le fugueur, et de lui offrir de nouvelles possibilités de participation positive.

Quatre objectifs particuliers de thérapie sont proposés par Brennan:
— le renforcement des liens d'intégration aux milieux familial et scolaire;
— le renforcement des liens d'identification personnelle à la famille, à l'école, au marché du travail et à la communauté en général;
— la réduction des conditions stressantes qui affaiblissent les liens d'intégration sociale et d'identification personnelle;
— la réduction des contacts avec les groupes de pairs délinquants par la canalisation des intérêts du jeune vers des associations de pairs non déviants.

b) Le traitement

La cible du traitement est l'environnement social du fugueur: avant de demander à un jeune de réintégrer sa place dans la famille et à l'école, il faut être sûr que cette place existe. C'est pourquoi Brennan cherche à développer des liens d'intégration à la famille et à l'école et, pour cela, il propose au thérapeute d'agir comme médiateur pour que la famille et l'école fassent une place au jeune.

Le rôle de l'intervenant est un rôle de négociation, d'instrumentation, de médiation ou d'arbitrage pour améliorer les relations parents-enfant, changer les attitudes parentales et les pratiques disciplinaires, et favoriser des rôles actifs pour le jeune dans la famille: participer aux prises de décision, à l'entretien ménager et à la résolution des conflits.

Brennan insiste également sur la nécessité de réintégrer le fugueur au monde scolaire et d'y favoriser une intégration positive:

> « ... L'intervention en milieu scolaire peut n'impliquer que des solutions aussi simples que l'utilisation d'un tuteur, mais aussi celles moins simples, d'organisation de classes de récupération, ou de classes ou d'écoles d'intégration des *drop-out*, ou l'élaboration de stratégies visant l'amélioration du rendement académique ou de la relation de l'élève avec ses professeurs, la réorganisation de toute l'expérience d'apprentissage scolaire de façon à ce que les tâches à réaliser soient assurées de succès pour chaque étudiant, pour que chacun en retire une certaine valorisation de soi, ce qui compenserait et contrerait le processus de désengagement psychologique dû à certaines pratiques du milieu scolaire... » (Brennan *et al.*, 1978)

C'est au contact des groupes de pairs délinquants que, d'après Brennan et ses collègues, un jeune va développer un comportement de fugue et trouver les rationalisations qui le supportent, de même que les techniques et habiletés nécessaires à sa réalisation. Leur étude ayant démontré le lien entre les pratiques scolaires négatives de classification des jeunes et leur association en groupes de pairs ayant tous été marginalisés et rejetés par le système, il leur paraît essentiel que les stratégies d'intervention s'orientent vers la modification des ces pratiques scolaires qui canalisent les jeunes en associations négatives de pairs déviants.

Auprès du fugueur, Brennan croit à la nécessité d'un counseling individuel, vu son grand besoin d'attentions individuelles. Les déficiences du superego et les attitudes négatives sont alors les cibles d'une intervention qui vise: la formulation de buts précis à court terme et

la projection de soi dans l'avenir, la définition de normes et d'un encadrement acceptables, l'expression du ressentiment, le renforcement de l'estime de soi, et l'éveil d'intérêts divers.

Les suggestions de programmes particuliers

a) L'utilisation des services existants

Brennan *et al.* (1978) furent frappés par l'absence de programmes d'aide après le retour du jeune au foyer: seulement dix à quinze pour cent des fugueurs de leur étude avaient fait l'objet d'un suivi thérapeutique après leur réintégration au foyer. Sans connaître les raisons d'un tel manque de suivi, les auteurs en concluent que les intervenants sociaux semblent principalement chercher à ce que l'adolescent retourne à la maison et qu'ensuite, parents et organismes d'aide estiment que la situation est réglée.

Pour que les jeunes utilisent les services existants, ces services doivent leur être connus. Aussi, Brennan *et al.* suggèrent une information généralisée pour que soient rendus accessibles les refuges et auberges pour jeunes, les centres d'entraide entre pairs, les réseaux téléphoniques d'aide et de dépannage, etc. C'est aussi le point de vue des auteurs qui défendent le droit d'autonomie des jeunes (Gordon, 1974, 1975; Goldmeier et Dean, 1973, etc.).

Malgré le mouvement de plus grande tolérance envers les fugueurs, certains auteurs restent partisans de la judiciarisation systématique des cas de fugue et du placement des fugueurs en centres pour jeunes délinquants. Greene et Esselstyne (1972) sont des représentants de cette tendance. Cependant, la plupart des auteurs sont plus modérés et affirment que certains fugueurs peuvent avoir besoin d'être présentés devant un tribunal et que quelques-uns devront être placés en centre d'accueil. Ils suggèrent que quelques centres spécialisés et des foyers de groupe recrutent cette clientèle mouvante. Dans l'ensemble, ils favorisent l'utilisation des ressources existantes, surtout si elles sont assez diversifiées pour répondre aux divers types de fugueurs.

b) L'organisme idéal

Un programme idéal d'aide comprendrait la désignation d'un « lieu » facilement accessible, où le gîte et la nourriture seraient offerts et où seraient dispensés des services médicaux, vocationnels et de counseling. Cette demande vient des intervenants et des fugueurs eux-mêmes, qui ajoutent que les services doivent y être exempts de toute forme de contrôle; la participation s'y ferait sur une base volontaire,

la communication avec le personnel y serait facilitée à tout moment, les jeunes s'y sentiraient libres, et la bureaucratie n'y aurait pas de place... (Miller *et al.*, 1980).

La recherche dans ce domaine

Le besoin de recherche en ce domaine est souligné par certains auteurs, pour approfondir la connaissance générale de cette problématique et pour améliorer l'intervention auprès des jeunes fugueurs.

Deux formes de recherche sont recommandées: des études longitudinales et des études évaluatives.

Des études longitudinales aideraient à mieux comprendre l'interaction entre les différents facteurs en jeu dans l'érosion graduelle des liens du jeune avec sa famille, et permettraient d'élaborer des stratégies d'intervention adaptées au stade d'évolution atteint par l'adolescent et les siens. Cette forme de recherche apporterait également des outils de prédiction de l'émergence du comportement de fugue en définissant les facteurs de risque. En outre, la clarification des liens entre la fugue et la délinquance juvénile serait facilitée. Par ailleurs, des auteurs suggèrent aux chercheurs de s'intéresser aux fugueurs ne démontrant aucun problème psychologique ou relationnel important, bien intégrés à leur famille et à l'école et ne présentant aucun trait délinquant, car ils constituent toujours 10% à 20% de tous les échantillons de fugueurs (Brennan *et al.*, 1978; Adams et Munro, 1979).

Les programmes d'aide aux fugueurs devraient également faire l'objet de recherches évaluatives afin de rendre l'intervention plus efficace. Des recherches évaluatives pourraient renseigner l'intervenant sur le choix de ses objectifs et méthodes d'intervention pour agir au niveau de la prévention de la fugue, pour la réintégration d'un jeune après une première fugue, et pour travailler à la réinsertion sociale des jeunes fugueurs récidivistes ou même chroniques (Brennan *et al.*, 1978; Walker, 1975; Grinnel et Loftis, 1977).

De toutes les suggestions de sujets pour des recherches futures, six avenues se précisent qui résument les principales préoccupations des auteurs:

a) des recherches plus approfondies sur les jeunes fugueurs pour mieux comprendre le processus général du développement à l'adolescence et pour cerner où se situe le phénomène de la fugue dans ce processus (Wold et Brando, 1977);

b) des recherches pour clarifier l'interaction des divers facteurs conduisant à l'érosion des liens du jeune avec sa famille, son école, son entourage (Brennan *et al.*, 1978);

c) des recherches pour créer des instruments aptes à prédire l'émergence du comportement de fugue (Brennan *et al.*, 1978);
d) des recherches pour approfondir la connaissance des liens observés entre la fugue et la déviance psychologique et sociale (Brennan *et al.*, 1978; Hildebrand, 1968; Foster, 1962);
e) des recherches pour renforcer l'efficacité des interventions auprès des fugueurs et mieux déterminer les objectifs d'intervention selon les types de fugueurs; (Walker, 1975; Brennan *et al.*, 1978);
f) des recherches pour expliquer l'attrait de la fugue pour des jeunes paraissant normalement intégrés à leur famille, à leur milieu scolaire, à leur entourage.

Conclusion

En somme,

— la plupart des auteurs qui ont écrit sur la fugue des adolescents avaient pour but de contribuer à faire avancer les connaissances sur cette problématique afin d'orienter et d'améliorer l'intervention psychosociale auprès des jeunes fugueurs;

— ce qui ressort de leurs écrits sur ce sujet, c'est évidemment le lien entre leurs suggestions de stratégies particulières d'intervention et leur vision personnelle de ce qui conduit un jeune à fuguer;

— nous retenons de leurs enseignements d'abord une philosophie générale de « parti pris » pour le jeune. C'était d'ailleurs la base de l'organisation de tout un réseau américain de services parallèles qui visaient à rejoindre les fugueurs et à leur venir en aide, plutôt qu'à les traduire devant les tribunaux. Ce réseau parallèle fut officialisé par une législation spéciale, le « Runaway Youth Act ». L'idée générale de cette législation semble être une volonté d'adoucissement des pratiques et des attitudes, favorisant une plus grande tolérance envers les fugueurs puisque, sans renier la juridiction des tribunaux de la jeunesse dans ces cas, elle recommande la collaboration entre, d'une part, l'appareil judiciaire et les services officiels et, d'autre part, le réseau parallèle d'aide aux fugueurs qui cherchait à contrer le recours systématique à la judiciarisation;

— nous retenons aussi de leurs enseignements, précieux pour l'intervention, la nécessité de bien évaluer la situation et de pouvoir distinguer auprès de quels types de fugueurs on doit intervenir. Car s'il est un consensus chez les auteurs, c'est bien celui de l'hétérogénéité des fugueurs. Certaines typologies sont très élaborées (Miller, 1980),

d'autres le sont moins; mais tous les auteurs s'entendent pour différencier clairement les fugueurs entre eux et pour suggérer d'adapter une intervention appropriée aux types rencontrés;

— le rôle du thérapeute dépend, bien sûr, du type de fugueur auprès de qui on doit intervenir. La plupart des auteurs s'en tiennent à un rôle de parent substitut tolérant et à l'esprit ouvert, qui encourage l'autonomie du jeune tout en lui faisant accepter — par compromis ou par négociation — un certain encadrement. Quelques auteurs suggèrent que l'intervenant soit directif et autoritaire tout en étant compétent et attentif;

— Brennan *et al.* (1978) insistent davantage sur la nécessité de travailler sur les structures afin de changer le reflet de l'image que le jeune y reçoit de lui-même, pour favoriser une participation positive du jeune dans ses milieux de vie;

— la thérapie familiale le plus souvent recommandée est centrée sur la communication parents-enfant et la résolution des conflits « sans perdant » selon la méthode Gordon;

— plusieurs auteurs s'entendent pour décourager la pratique d'un retour forcé du jeune dans un milieu inchangé, où il ne fera que répéter ses expériences malheureuses. Quand le milieu s'avère incapable de progrès, certains auteurs favorisent une vie indépendante ou en milieu substitut;

— enfin, un bon nombre d'auteurs encouragent la poursuite des recherches dans ce domaine de la fugue des adolescents.

Conclusion

À l'aide d'une revue de la littérature américaine spécialisée, nous avons cherché à répondre à trois questions reliées au phénomène de la fugue des adolescents du foyer familial:

1- Parmi les définitions qui ont cherché à mieux cerner le concept de la fugue, laquelle nous paraît la plus pertinente?
2- Quels sont les prinicipaux facteurs explicatifs de ce phénomène?
3- Parmi les suggestions des auteurs, lesquelles nous paraissent les plus susceptibles d'améliorer notre approche de cette problématique et nos interventions auprès des fugueurs?

1. Une définition

La définition retenue pour cet essai est la suivante: la fugue est l'abandon du foyer familial, pour une période d'au moins une nuit, par un jeune de moins de dix-huit ans, sans qu'il en ait eu l'autorisation de ses parents. Ce comportement permet à un mineur de se soustraire à la surveillance parentale. C'est un comportement illégal, puisque le code civil américain, mais aussi québécois, interdit « au mineur non émancipé de quitter la demeure familiale sans le consentement du titulaire de l'autorité parentale » (art. 650, Code civil du Québec). Un bon nombre de jeunes peuvent donc se retrouver devant le tribunal de la jeunesse à cause de cette « offense statutaire ».

2. Les facteurs explicatifs de la fugue

Les auteurs qui ont cherché à expliquer et à nous faire mieux comprendre la fugue d'un adolescent de son foyer familial ont conclu à l'interaction de plusieurs facteurs plutôt qu'à un facteur causal unique. Ces facteurs sont alors reliés au profil psychologique du fugueur, aux interactions dans les milieux familial, scolaire et entre jeunes, de même qu'à une situation socio-économique instable qui peut être généralisée à toute une société donnée.

3. L'intervention auprès des fugueurs

La plupart des auteurs qui ont écrit sur la fugue des adolescents avaient pour but de contribuer à faire avancer les connaissances sur cette problématique, afin d'orienter et d'améliorer l'intervention psychosociale auprès des jeunes fugueurs.

Une philosophie de « parti pris » pour le jeune est une indication pour l'intervenant. C'était d'ailleurs la base de l'organisation de tout un réseau parallèle de refuges et de services visant à rejoindre les fugueurs et à leur venir en aide, plutôt qu'à les traduire devant les tribunaux. Ce réseau parallèle fut officialisé par une législation spéciale: le « Runaway Youth Act ».

Surtout depuis le « Runaway Youth Act », le phénomène de la fugue des adolescents a été davantage normalisé, c'est-à-dire considéré à partir d'un cadre de non-déviance plutôt qu'associé systématiquement à de la délinquance juvénile ou à de la déviance psychologique. D'ailleurs, la plupart des écrits analysés pour cet essai recommandent une intervention différenciée de celles qui sont pratiquées auprès des jeunes délinquants ou des déviants psychologiques.

Nous retenons des enseignements de la littérature pour l'intervention la nécessité de bien évaluer la situation de chaque fugueur et de distinguer entre les divers types de fugueurs. En effet, s'il est un consensus dans la littérature consultée, c'est bien celui de l'hétérogénéité des fugueurs. Certaines typologies sont très élaborées (Miller, 1980), d'autres le sont moins, mais toutes s'entendent pour différencier les fugueurs entre eux, et leurs auteurs insistent pour que l'intervention soit adaptée aux divers types rencontrés.

Ce qui ressort également des écrits, c'est évidemment le lien entre les suggestions particulières de stratégies d'intervention et la vision personnelle d'un auteur, sur ce qui conduit un jeune à fuguer. Trois approches particulières d'intervention regroupent les suggestions à ce sujet: l'approche psychothérapeutique, l'approche familiale et l'approche structurelle-communautaire.

L'organisme « idéal »

Un programme idéal d'aide comprendrait la désignation d'un « lieu » facilement accessible, où le gîte et la nourriture seraient offerts et où seraient dispensés des services médicaux, vocationnels et de counseling. Cette demande vient des intervenants et des fugueurs eux-mêmes, qui ajoutent que les services doivent y être exempts de toute forme de contrôle, car la participation s'y ferait sur une base volontaire, la communication avec le personnel y serait facilitée à tout moment, les jeunes s'y sentiraient libres, et la bureaucratie n'y aurait pas sa place...

Le soutien à la recherche

Le besoin de recherches en ce domaine est souligné par les auteurs, pour approfondir la connaissance générale de cette problématique et pour améliorer l'intervention auprès des jeunes fugueurs.

Le phénomène de la fugue au Québec

Cette étude restera incomplète tant qu'une recherche effectuée au Québec ne nous aura pas donné une vue d'ensemble de ce phénomène dans notre milieu. En attendant cette contribution, nous pouvons cependant examiner quelques données récentes.

Incidence

Ici comme ailleurs, les fugues d'adolescents sont nombreuses: « Le phénomème prend de l'ampleur et devient inquiétant », disent les policiers[1]. Plus de 4 000 cas sont rapportés pour la seule année 1983 et pour la seule ville de Montréal, selon l'article de Jacques Wilkins du Journal de Montréal, 12 août 1984:

> « ... les données statistiques de la police de Montréal nous révèlent qu'il y a eu un total de 4 111 fugues chez les mineurs durant l'année 1983. Ces données se répartissent de la façon suivante:

Sexe / Âge	Garçons N	Garçons %		Filles N	Filles %	Total N	Total %	
0 à 10 ans	327	14	42%	101	6	428	10	35%
11 à 13 ans	644	28		378	21	1 022	25	
14 à 17 ans	1 354	58		1 307	73	2 661	65	
Total	2 325	100		1 786	100	4 111	100%	
Total	2 325 / 4 111 =57%			1 786/4 111 =43%		4 111	100%	

D'après ces chiffres, les fugues de garçons sont précoces et nombreuses chez les moins de 14 ans (971 sur 2 325 garçons fugueurs, soit 42%); dans l'ensemble, les moins de 14 ans représentent plus du tiers du total (35%). Chez les fugueurs âgés de 14 à 17 ans, les filles sont à peu près aussi nombreuses que les garçons (1 307 filles et 1 354 garçons).

(1) WILKINS, Jacques, « Le drame des enfants qui fuient la maison », dans *Le Journal de Montréal*, dimanche, 12 août 1984.

« ... Sur ces 4 111 cas, 3 871 jeunes ont été localisés. Dans la majorité des cas ces jeunes sont revenus d'eux-mêmes à leur foyer ou à leur centre d'accueil. Le total des jeunes localisés se répartit comme suit:

garçons: ..... 2 188/2 325 = 94%
filles: ..... 1 683/1 786 = 94%
Total: ..... 3 871/4 111 = 94% »

« ... Plus de 70% des fugueurs reviennent à la maison ou à leur centre d'accueil, d'eux-mêmes ou par l'entremise des services policiers, en moins de 72 heures. Un autre 20% reviennent en moins d'une semaine. C'est donc dire qu'un très grand nombre de jeunes reviennent à la maison après une courte expérience de fugue. Ceci nous fait comprendre que la fugue est un moyen pris par le jeune pour communiquer avec ses parents, pour leur dire qu'il désire un changement dans ses relations avec eux... »

« ... Les services policiers de Montréal essaient de traiter avec rapidité et attention les cas de fugue, mais ils ne pourront jamais remplacer le travail des organismes communautaires, des maisons de jeunes, des maisons de quartier, des programmes-jeunesse des CLSC qui peuvent aider les parents à comprendre ce qui se passe et aider les jeunes à s'ajuster dans leurs relations familiales... » (Wilkins, 1984)

Fugue et prostitution des mineurs

Le Groupe de travail sur la prostitution des mineurs (Comité de la protection de la jeunesse, 1980) relie la prostitution des mineurs à la fugue.

« ... La prostitution masculine existe bel et bien. Elle débute souvent à la suite d'une fugue du foyer familial, pour subvenir à ses besoins... » (Groupe de travail sur la prostitution..., 1980)

« La prostitution des filles (...) commence souvent à la suite d'une fugue du foyer familial, après que la jeune fille a vécu un grand nombre d'expériences sexuelles et qu'elle décide d'en tirer profit... » (Groupe de travail sur la prostitution..., 1980)

Le Groupe de travail sur la prostitution des mineurs relie également la fugue au recrutement de jeunes danseurs(euses) et à la consommation de drogues. Dans ce document, les jeunes danseurs nus (danseuses nues) recrutés par les agences de placement sont décrits de la façon suivante:

« Il s'agit surtout de jeunes filles, pour la plupart en fugue du foyer, dont l'âge varie entre 13 et 17 ans... »

« Ces jeunes filles, en quête d'aventures certes, mais surtout à la recherche d'une identité, d'une autonomie, sont propulsées dans un monde où elles serviront à satisfaire les besoins des autres et trouveront rarement une satisfaction à leurs propres besoins les plus fondamentaux: être voulues, aimées, respectées, acceptées, valorisées, ce qu'elles n'ont malheureusement pas trouvé dans leur famille. »

« Ces jeunes filles s'enfuient de leur foyer, cherchant ailleurs la compréhension, le bien-être, le bonheur. Pendant un certains temps, elles ont certes l'illusion de les trouver (...). Au contraire, elles se sentent vite prisonnières de cet argent, de ces hommes, de cette drogue, de ce milieu. » (Ruffo-Mondor, 1982)

Et la consommation de drogues est décrite comme nécessaire pour tenir le coup.

« Cela peut être une façon pour le jeune de tenir le coup et lui permettre de pratiquer à froid son travail, c'est-à-dire de ne pas sentir les effets qui pourraient l'amener à reconsidérer son activité. La drogue tiendrait lieu de soporifique émotif. » (Groupe de travail..., 1980)

On peut donc conclure que parmi les comportements des jeunes qui suscitent de l'inquiétude, certains semblent liés au phénomène de la fugue: la prostitution des mineurs, la consommation et le trafic de drogues, et l'utilisation des mineurs comme danseurs et danseuses nus. Ce n'est certes pas automatique puisque la plupart des fugueurs sont retracés ou rentrent d'eux-mêmes à la maison, mais l'inquiétude demeure pour ceux dont la fugue persiste et pour ceux qui récidivent.

La Commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse

La loi québécoise sur la protection de la jeunesse décrit la fugue non pas comme une situation qui définit systématiquement un enfant en besoin de protection, mais comme « pouvant » l'être.

La sécurité ou le développement d'un enfant peut être considéré comme compromis:

a) s'il quitte sans autorisation son propre foyer, une famille d'accueil, un centre d'accueil ou un centre hospitalier, alors que sa situation n'est pas prise en charge par le directeur de la protection de la jeunesse;

b) s'il est d'âge scolaire et ne fréquente pas l'école ou s'en absente fréquemment sans raison;

c) si ses parents ne s'acquittent pas des obligations de soin, d'entretien et d'éducation qu'ils ont à l'égard de leur enfant ou ne s'en occupent pas d'une façon stable, alors qu'il est confié à un établissement ou à une famille d'accueil depuis deux ans. (art. 38.1., 1984)

La commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse, présidée par le député Jean-Pierre Charbonneau, s'est dite préoccupée par ce problème du fait que bon nombre d'intervenants s'avouent démunis devant la fugue. Ainsi, si certaines fugues peuvent être perçues comme un acte libérateur qu'il faut interpréter positivement, d'autres sont interprétées comme des comportements pouvant entraîner des conséquences sérieuses. La commission est d'avis que même si les enfants fugueurs ne sont pas nécessairement des jeunes en besoin de protection, au sens strict de la Loi sur la protection de la jeunesse, ils demeurent des personnes dont le directeur de la protection de la jeunesse doit se préoccuper.

> « La commission estime que la fugue peut être l'expression d'une situation dramatique vécue par l'enfant ou le jeune et qu'il faut pouvoir le comprendre afin de fournir une réponse à la question que son attitude exprime. » (Commission parlementaire spéciale... 1982).

La commission a aussi souhaité qu'une étude plus approfondie du phénomène soit menée pour mieux le connaître, pour établir si les liens entre la fugue et la kyrielle d'autres problématiques qui y sont ordinairement associées sont réels et pour mieux intervenir auprès des fugueurs.

La place des jeunes

Nous terminerons cet essai par une citation d'un jeune, telle qu'elle a été recueillie par le Groupe de travail sur la prostitution des mineurs:

> « Le grief de plusieurs adolescentes(ts) sur le peu de respect que le monde des adultes leur témoigne et le peu de place qu'on leur réserve. Pourtant, les jeunes ont des revendications précises sur leurs milieux de vie, sur leur possibilité de travail, sur l'organisation de leurs loisirs. Il faut prendre le temps de les écouter. Mais on discute avec eux pour leur faire comprendre leur « bien »: on met en place des structures d'intervention hiérarchisées. On a tendance à les « protéger » sans toujours leur donner les moyens de tendre vers une plus grande autonomie. Enfin, on ne reconnaît pas toujours aux jeunes la place qui leur revient, ni surtout leur droit à l'expérimentation, même si celle-ci peut être douloureuse. » (Groupe de travail sur la prostitution des mineurs, 1980).

À Montréal seulement, 4 000 jeunes ont fait une fugue en 1984. Plusieurs d'entre eux n'avaient pas 10 ans.

Pourquoi certains adolescents fuguent-ils? C'est quelquefois par goût de l'aventure, mais plus souvent à cause de difficultés familiales, scolaires, psychologiques ou économiques.

La plupart sont retracés ou reviennent d'eux-mêmes. S'ils retrouvent les mêmes problèmes dans un milieu inchangé, resteront-ils dans ce milieu? Que deviendront-ils? Ils ne sont, pour la plupart, ni délinquants ni mésadaptés psychologiques. Alors que faire avec ces jeunes fugueurs?

Les auteurs, Camille Messier et Gabriel Lord, expliquent pourquoi, mais aussi comment adapter l'intervention aux causes de la fugue. À la fois théorique et pratique, ce livre intéressera les parents, les enseignants, les policiers, les intervenants sociaux et tous ceux que préoccupe le sort des jeunes.

Gouvernement du Québec
Comité de la Protection de la Jeunesse

Imprimé au Québec, Canada